



en jeu

en jeu une autre idée du sport

le mensuel de l'UFOLEP et de l'Usep

ÉDITION SPORT POUR TOUS

Février 2012 - N° 453 - Prix 3,50€

INVITÉ

Williams Nuytens

REPORTAGE

Les 20 ans de la Mistral

PARKOUR

LE DÉFI ASSOCIATIF

ufolep

Quel « parkour » pour l'Ufolep en 2012 ?

Par **Philippe Machu**, président de l'Ufolep



Avec la tenue d'élections présidentielle et législatives dans un contexte de crise financière, de récession et de chômage, l'année 2012 s'annonce lourde d'enjeux pour les citoyens que nous sommes. Elle s'annonce également difficile pour le budget des familles et celui des collectivités territoriales : la part affectée aux loisirs sportifs ou au soutien de la vie associative risque d'en souffrir.

C'est dans cet environnement dégradé que l'Ufolep fixera lors de son assemblée générale d'avril les grandes orientations de son développement pour les quatre ans à venir et désignera l'équipe dirigeante qui les pilotera. Ceci devra se faire dans un dialogue constant avec nos associations et les comités qui les accompagnent dans la gestion des pratiques, dans les partenariats locaux, dans la formation de leurs animateurs et le portage de leurs projets. Assurée des valeurs de citoyenneté, laïcité et solidarité, réaffirmées en décembre à Vichy lors du rassemblement des présidents, l'Ufolep ne doit pas hésiter à se réclamer plus clairement et plus vigoureusement encore de la qualité et de la diversité de ses pratiques, de leurs bienfaits éducatifs et sociaux, en soulignant leur plus-value en matière de santé et de citoyenneté. Notre vocation est de proposer des pratiques sportives pour tous contribuant à l'épanouissement des personnes et à « l'éducation tout au long de la vie » à travers la prise de responsabilités associatives. Pour remplir cette mission, nous pouvons compter sur le soutien de nos partenaires, qu'il s'agisse de collectivités territoriales, d'organismes sociaux ou des services de l'État comme les pôles ressources nationaux.

Si 2012 marque l'accueil du « parkour » parmi toutes les activités sportives que l'Ufolep contribue déjà à promouvoir, cette année sera aussi un rendez-vous important pour tous les acteurs qui font vivre son projet et dessinent son avenir à l'échelle des territoires. ●

coup de crayon

par Jean-Paul Thebault





6 INVITÉ Williams Nuytens, pourquoi tant de violence dans le foot?

Lui-même ancien joueur, Williams Nuytens s'est penché en sociologue sur la violence endémique du football amateur.

DOSSIER

Le parkour face au défi associatif



Le parkour reste identifié aux « Yamakasi », ces acrobates urbains popularisés par le cinéma. Mais « l'art du déplacement » veut aujourd'hui se défaire de cette image et être reconnu comme une discipline sportive à part entière. Certains rêvent même d'une fédération agréée par le ministère...

Page 10: L'art du déplacement à la croisée des chemins

Page 10: « Yamakasi » et « Banlieue 13 », c'est du cinoche

Page 12: David Belle, « parkour » personnel

Page 13: « À Lisses, le parkour a droit de cité », une interview de Sébastien Toupy, responsable du service des sports

Page 13: Face aux mêmes obstacles que les autres sports urbains

Page 14: L'Ufolep et les activités émergentes: le parkour, un cas d'école

Page 15: Une fédération agréée est-elle envisageable?

en jeu "une autre idée du sport" est la revue de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) et de l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep), secteurs sportifs de la Ligue de l'enseignement **Ufolep-Usep** 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07 **Téléphone** 01 43 58 97 71 **Fax** 01 43 58 97 74 **Sites internet** www.ufolep.org et www.usep.org **Directeur de la publication** Claude Magne **Rédacteur en chef** Philippe Brenot **Ont participé à ce numéro** Isabelle Gravillon, Adil El Ouadehe, Laure Dubos, Pierre Chevalier, Benoît Gallet, Alain Gourdol, Julie Prono, Yvan Favaudon **Photo de couverture** Le groupe Majestic Force d'Évry/Jacques Langevin/ Presse-Sports **Maquette** Béatrice Delas **Impression et routage** Centr'Imprim, rue Denis Papin 36100 Issoudun **Abonnement annuel** 20€ **Numéro de Commission paritaire** 1010 K 79982 **Numéro ISSN** 1620-6282 **Dépôt légal** Février 2012 **Tirage de ce numéro** 10 000 exemplaires

sommaire

4 actualité

La glisse urbaine s'invite au musée du Sport
VuLuEntendu: *Les grandes premières du massif du Mont Blanc*, par Gilles Modica (Guérin); *Dompter la bicyclette*, par Mark Twain, et *La Tentation de la bicyclette*, par Edmondo de Amicis (Le Sonneur); *Le goût du vélo* (Mercure de France)

6 invité

9 dossier

16 santé

Passeport « bien-être actif », mallette « sport-santé »: des outils au service du réseau

17 fédéral

Rassemblement des comités à Vichy
L'Ufolep en entreprise, pourquoi pas?
Dopage et conduites dopantes: quel discours tenir?

21 réseau

Ufolep Corse: Le trail des falaises à Bonifacio
Junior Association: Team FSN 80, BMX de village
Zoom: Ufolep Marne et région Champagne-Ardenne

24 reportage



VTT en Limousin: les 20 ans de la « Frédéric-Mistral »

28 histoires

Morceaux choisis: « Silences de Federer », par André Scala (La Différence)
Je me souviens: Pierre Rigal
L'image: « Paris vs New York », par Vahram Muratyan (10/18)

30 repères

Les associations Ufolep trouveront, joint à ce n° 453 de *En Jeu*, un supplément « Le parkour » de 8 pages



la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



Centr'Imprim
PEFC/10-31-1543

Comité stratégique international

Le ministre des Sports David Douillet et le président du CNOSE Denis Massegli sont les deux coprésidents du Comité stratégique international officiellement créé le 20 décembre. Ce comité sera également composé des deux membres français du CIO (Jean-Claude Killy et Guy Drut), des présidents français des fédérations internationales olympiques et de représentants des collectivités territoriales et du monde de l'entreprise. Disposant d'une cellule expertise, il travaillera au rayonnement international du sport français et commencera par établir une liste des compétitions susceptibles d'être accueillies en priorité. Une étude sur les raisons de l'échec des quatre dernières candidatures aux Jeux d'été et d'hiver est également en cours. En revanche, le nom du futur ambassadeur du sport français à l'étranger, poste pour lequel quatre candidats, dont Bernard Lapasset, sont en course, n'a pas été dévoilé.

Injures racistes

Trois affaires d'injures racistes ont récemment émaillé les championnats de Ligue 1 et de Premier League. En France, lors du match Brest-Auxerre du 17 décembre, le joueur auxerrois Kamel Chafni a accusé le juge de touche Johan Perruaux, auprès duquel

il protestait contre une décision arbitrale, de lui avoir dit : « *Dégage l'Arabe !* ». Mais les faits sont loin d'être avérés : suspendu à titre conservatoire, Kamel Chafni devait être fixé sur son sort le 19 janvier. En Angleterre, le dossier de l'attaquant uruguayen de Liverpool, Luis Suarez, est en revanche jugé « accablant » (*L'Équipe* du 2 janvier) : lors du match opposant le 15 octobre son équipe à celle de Manchester United, il a traité le français Patrice Évra de « *négro* » à sept reprises. Luis Suarez a écopé de huit matchs de suspension et devra s'acquitter d'une amende de 47 800 €. Enfin, à la suite d'une plainte au pénal déposée par un spectateur, le capitaine de Chelsea et de l'équipe d'Angleterre, John Terry, est accusé de « *délit raciste aggravé* » envers le défenseur des Queens Park Rangers, Anton Ferdinand, lors d'une rencontre disputée le 23 octobre. Il comparaitra le 1^{er} février devant le tribunal d'instance de Londres.

Un complexe sportif « David-Douillet » débaptisé

Début décembre, la ville de Fourmies (Nord) a décidé en conseil municipal de débaptiser le complexe sportif « David-Douillet » et de lui accoler désormais le nom de Jean Juge, fondateur du club athlétique local décédé en 2009. Le maire, Alain

Berteaux, a justifié ce choix : « *Le 24 mai 2004, le conseil municipal avait attribué au complexe sportif le nom de David Douillet, l'actuel ministre des Sports, compte-tenu que le nouvel équipement comprenait un dojo de qualité exceptionnelle et du palmarès sportif de l'intéressé. Cependant, localement, des personnalités s'investissent depuis longtemps dans le sport.* » Et d'ajouter : « *Précisons à cela que le sportif, qui n'est pas venu, avait souhaité 18 000 € de dédommagement, à l'époque, pour l'inauguration en 2005.* » (*La Voix du Nord* du 6 décembre 2011, édition Avesnes)

Télé : la Ligue des champions passe au payant

À partir de la rentrée 2012, il faudra être abonné à Canal+ ou à Al-Jazira pour regarder la Ligue des champions de football à la télévision. La chaîne qatarie a en effet décroché les droits de la compétition (133 matches) et Canal+ le deuxième lot composé de la meilleure affiche de chaque journée (12 matches) et de la finale. Les deux chaînes déboursent respectivement 61 et 50 millions d'euros par an. Un joli coup financier pour l'UEFA puisque les droits de la Ligue des champions sur le marché français vont doubler en passant de 56 millions cette saison à 111 millions annuels jusqu'en 2015 ; mais une mauvaise nouvelle pour les téléspectateurs habitués à suivre les rencontres sur TF1. Seule la finale sera visible, soit en clair sur Canal+, soit sur une chaîne gratuite lui appartenant comme Direct 8. *Le Monde* du 12 décembre voit là « *l'aboutissement logique de la marchandisation du football* » et pointe le risque que ce sport se coupe de sa base populaire : « *À force de glissements successifs vers des franges de consommateurs susceptibles de s'offrir un spectacle de plus en plus onéreux, à transformer le football en produit de luxe, le pari pourrait – à moyen ou long terme – s'avérer perdant.* » Aussi le quotidien invite-t-il à demi-mot le téléspectateur à se tourner vers le streaming illégal : « *Dans un tel contexte, il serait assez légitime de concevoir la piraterie comme un acte militant destiné à lutter contre ce qui ressemble toujours plus à une expropriation.* »

LA GLISSE URBAINE S'INVITE AU MUSÉE DU SPORT

Le musée du Sport s'offre un coup de jeune en retraçant jusqu'à fin mai l'histoire du BMX, du roller et du skateboard. Si l'exposition « *Béton Hurlant* » reste de facture assez traditionnelle avec des vitrines et des accrochages – où l'on découvre, entre autres, des roulettes en bois datant de 1819 et des images de courses de patin dans les rues de la France des années 50 – c'est une petite révolution culturelle que d'accueillir dans un musée national des pratiques d'esprit libertaire et plutôt rétives à s'insérer dans le giron fédéral. Née de la rencontre avec des passionnés des trois grandes disciplines de la glisse urbaine, qui ont activé leurs réseaux pour réunir tous les objets présentés, l'exposition se prolonge à travers diverses animations : initiations pour les enfants chaque mercredi des vacances scolaires, démonstrations et soirées « *old school* » où les amateurs sont invités à exhumer des remises leurs engins de casse-cou et à venir échanger des anecdotes du bon vieux temps. ●

Exposition « *Béton Hurlant* », musée national du Sport, 93 avenue de France, Paris 13^e (métro Olympiades). Du mardi au vendredi 10h-18h (14h-18h samedi, 1^{er} dimanche du mois et jours fériés). Entrée 4 €, demi-tarif 2 €, gratuit pour les moins de 18 ans. Jusqu'au 27 mai 2012. Soirée « *old school* » skate le 12 février, BMX le 22 mars, roller le 12 avril. (www.museedusport.fr/ / www.facebook.com/betonhurlant)



Dopage : les surfeurs aussi



Le surf a décidé de systématiser à partir de cette année les contrôles antidopage, qui jusqu'à présent étaient uniquement pratiqués sur les compétitions organisées en Europe. « C'est une évolution naturelle dans la professionnalisation de notre sport », explique l'Association des surfeurs professionnels. C'est aussi une réponse à la mort, en novembre 2010, d'Andy Irons. L'autopsie du triple champion du monde avait révélé la présence dans son organisme de cocaïne, méthadone et méthamphétamine. (*Libération* du 3 janvier 2012)

Havelange se défile

Démisionnaire du Comité international olympique, Joao Havelange, ancien président de la Fifa (1974-1998), a ainsi échappé à l'enquête que le mouvement olympique avait lancée à son sujet. « Les enquêtes ne peuvent viser que des membres du CIO » a justifié le 6 décembre son président, Jacques Rogge. Selon la BBC, Havelange, 95 ans, était sous le coup d'une enquête interne concernant des sommes d'argent reçues de l'agence de marketing ISL en échange de contrats signés en faveur de cette dernière à l'occasion des Coupes du monde de football. (*L'Humanité* du 7 décembre 2011)

JO 2012 : un sponsor qui fait tache

Vingt-sept ans après la catastrophe de Bhopal, l'Inde s'élève contre le choix de Dow Chemical comme partenaire des Jeux olympiques de Londres. Dow Chemical a racheté en 1999 la compagnie américaine Union Carbide, propriétaire de l'usine de pesticides dont, le 3 décembre 1984, s'était échappé un gaz toxique. La catastrophe avait fait 3 500 morts selon le bilan officiel, plus de 20 000 selon les associations de victimes, qui jugent les 470 millions de dollars de dommages versés à l'époque nettement insuffisants et ont appelé au boycottage des JO par l'Inde.

VuLuEntendu

LES GRANDES PREMIÈRES DU MONT BLANC

En dépit de son étendue réduite à l'échelle des Alpes, le massif du Mont Blanc est non seulement à l'origine de l'alpinisme mais offre aussi un condensé de son histoire. C'est celle-ci que Gilles Modica retrace à travers le récit des « grandes premières » qui ont jalonné ses pentes et ses parois. Il s'agit surtout de courses qui ont marqué techniquement ou psychologiquement l'évolution de la pratique de la montagne, comme la troisième ascension du mont Blanc lui-même (réalisée en août 1787 par Horace Bénédict de Saussure, le véritable pionnier de l'alpinisme), ou bien la seconde ascension féminine (celle d'Henriette d'Angeville, « la fiancée du mont Blanc », réalisée en septembre 1838 et qui à l'époque fit l'objet d'une vraie campagne de com). Usant de la même plume incisive avec laquelle il alimente la rubrique historique de *Montagnes Magazine*, Gilles Modica brosse le portrait de protagonistes célèbres, ajoutant en contrepoint quelques traits ou anecdotes originaux ou, pour les épisodes les plus récents, une touche personnelle puisque lui-même a été l'un des premiers répétiteurs de plusieurs courses innovantes. Et si, depuis la première ascension du toit de l'Europe, certains ont pu penser comme Lionel Terray au début des années 1960 qu'il n'y avait « plus rien à découvrir dans les Alpes », Gilles Modica montre que les alpinistes ont su, par des innovations techniques ou des approches nouvelles, rebondir en traçant des chemins inédits sur les innombrables faces ou arêtes du joyau que se partagent la France et l'Italie. À titre d'exemple, le couloir nord des Drus, mince filet de glace très redressé, vit le 31 décembre 1973 la première utilisation en France de la technique du piolet-traction. Les courses glaciaires en furent raccourcies de manière foudroyante et les 750 mètres séparant le Linceul des Grandes Jorasses, qui avaient demandé huit jours d'efforts à René Demaison en 1968, furent avalés en 2 heures 30 par Jean-Marc Boivin en 1977! ● **JEAN-LOUIS DROIN**



Les grandes premières du massif du Mont Blanc, Gilles Modica, Guérin, 322 p., 55 €.

DOMPTER LA BICYCLETTE

Le renouveau de la bicyclette en ville a suscité la création de cours de remise à niveau destinés aux adultes souhaitant retrouver l'agilité de leur jeunesse avant de s'engager sur la chaussée. Qui a jeté un regard amusé à ces grands enfants malhabiles sourira au plaisant récit que Mark Twain fait de son propre apprentissage dans *Dompter la bicyclette*, un texte que les éditions du Sonneur ont eu la bonne idée de traduire. Mais qu'on ne se méprenne pas : quand en mai 1884, à près de cinquante ans, l'immortel auteur de *Huckleberry Finn* s'offre une bicyclette, c'est avec une âme de pionnier et mu par cette fascination pour le progrès technique qui, dix ans plus tôt, l'avait déjà convaincu de faire l'achat d'une machine à écrire. Son vélo dernier cri est encore l'un de ces engins dont la roue est deux fois plus grande que sa sœur de l'arrière, et monter en selle tient déjà de l'exploit. Ceci explique qu'après avoir dompté l'animal – et essuyé quelques chutes et moqueries –, Mark Twain adresse au lecteur la recommandation suivante : « Procurez-vous une bicyclette. Vous ne le regretterez pas, si vous survivez. »

C'est justement cette appréhension qui – à vingt ans de distance et alors que la bicyclette, domestiquée, commence à ressembler aux compagnes de nos virées d'aujourd'hui – retient l'écrivain et journaliste italien Edmondo de Amicis de franchir le pas. En 1906, à 60 ans il est un homme mûr écartelé entre sa jeunesse d'esprit et son corps alourdi. De la frustration qu'il éprouve à voir ses amis s'enticher de la petite reine naît *La Tentation de la bicyclette*, « esquisse » dont le préfacier note qu'elle « laisse entrevoir, sous son regard d'enfant émerveillé, la solitude d'un écrivain que la vieillesse obsède ». À noter qu'un extrait du texte d'Edmondo de Amicis figure aussi au sommaire de la remarquable petite anthologie *Le goût du vélo* à côté d'autres signés Maurice Leblanc, Louis Nucéra, Pierre Sansot, Pierre Giffard, Émile Zola, Érik Orsenna, Marc Augé, René Fallet, Paul Fournel ou Antoine Blondin. ● **PHILIPPE BRENOT**

Dompter la bicyclette et autres déboires, Mark Twain, 70 p., 6,50 € et *La Tentation de la bicyclette*, Edmondo de Amicis, 46 p., 5 €, tous deux parus aux éditions du Sonneur. *Le goût du vélo*, textes réunis par Hélène Giraud, Mercure de France, 128 p., 6,60 €.



Williams Nuytens, pourquoi le foot engendre-t-il la violence ?

Lui-même ancien joueur, Williams Nuytens s'est penché en sociologue sur la violence endémique du football amateur.

Williams Nuytens, vous avez longtemps pratiqué le football en amateur dans un petit club du Nord de la France : la violence des terrains, vous l'avez donc d'abord éprouvée en tant que joueur...

Du point de vue de mon expérience de joueur, la violence et les incivilités – violence verbale et symbolique, discriminations, agressions physiques – sont une réalité de terrain permanente sans qu'elle se traduise de façon spectaculaire et visible à chaque fois. Les tensions sont inhérentes à ce jeu fondé sur l'adversité impliquant une mise en jeu des corps qui n'est pas toujours contrôlée. La capacité à accepter les décisions arbitrales ou à supporter les railleries des spectateurs est inégalement distribuée entre les joueurs et, parfois, pour diverses raisons et alors même qu'on y est habitué, un fait banal devient insupportable à tel individu... Comme beaucoup de pratiques amateurs, le football est aussi un univers où les publics sont très hétérogènes et les compétences pas forcément au rendez-vous. J'entends par compétences celles de l'entraîneur en matière de régulation de son équipe, celles de l'arbitre central et

de ses assesseurs ou encore celles de spectateurs sachant apprécier un spectacle.

Certains joueurs techniquement faibles ont également tendance à compenser en donnant des coups...

C'est vrai. Mais j'insisterai surtout sur le fait qu'à la différence d'un joueur professionnel, un sportif du dimanche ne possède pas toujours l'aptitude à contrôler son corps comme il le voudrait. Ses limites sont aussi physiologiques : dès l'instant où il commence à fatiguer, un joueur amateur gère moins bien le stress, les situations conflictuelles ou le sentiment d'injustice.

Cette violence se retrouve-t-elle de la même façon dans les catégories jeunes et adultes ?

Non. Les faits, et en particulier les plus graves, concernent très majoritairement les 15-18 ans et les séniors. Chez les plus jeunes, ils sont davantage liés au jeu. Ce sont des agressions instrumentales – obstruction, tirage de maillots – ou des incivilités – provocations, intimidations verbales, refus d'une décision arbitrale... Dans les petites catégories, ces faits sont aussi très souvent liés à l'entourage, notamment les parents.

Statistiquement, ces faits sont-ils mesurés ?

Ils le sont par un outil créé par l'observatoire des comportements de la Fédération française de football, dont je fais moi-même partie en qualité d'expert universitaire. Il s'agit d'une fiche où l'arbitre, le délégué de terrain ou l'éducateur sportif mentionne les comportements déviants et les classe dans des catégories préétablies. Ces fiches sont ensuite traitées au niveau régional et alimentent l'observatoire national, qui fournit des moyennes mensuelles et un rapport annuel qui est parfois adressé à l'observatoire national de la délinquance, afin de le comparer aux faits de violence qui ne sont pas purement sportifs.

Il semble qu'on entend moins parler de violences ou d'agression d'arbitres qu'il y a quelques années...

Des instruments de régulation ont été développés, tandis que s'est imposée l'idée – vérifiée – qu'il est contreproductif de trop communiquer sur ces faits. S'y ajoutent des sanctions pénales très fortes : aujourd'hui, celui qui se rend coupable avec un coéquipier d'une agression sur un arbitre donnant lieu à une interruption temporaire de travail d'une semaine risque par exemple dix ans de prison et 150 000 € d'amende.



L'épreuve du terrain, PUR, 196 p., 16€.

UN SOCIOLOGUE « AU PAYS DES PIEDS CARRÉS »

Maître de conférence et directeur de recherches en sociologie à l'université d'Artois, à Liévin (Pas-de-Calais), où il dirige le laboratoire Sherpas, Williams Nuytens, 39 ans, s'est spécialisé dans les pratiques et spectacles sportifs, et plus précisément le football. Il est l'auteur de *Au pays des pieds carrés* (éditions Alan Sutton, 2005), « récit du football du dimanche » où, tout en interrogeant cette microsociété sportive, l'ancien pratiquant ne s'interdit pas l'expression de ses « affects ». Beaucoup plus académique est *L'épreuve du terrain* (Presses Universitaires de Rennes, 2011), sous-titré « violence des tribunes, violences des stades » et tiré d'un mémoire pour obtenir l'habilitation à diriger des recherches. Le titre de l'ouvrage est à double sens : le terrain dont il est question est celui où se disputent les rencontres mais aussi l'espace où le sociologue collecte les données, avec toutes les difficultés à appréhender « la » violence. ●



Vous-même, avez-vous un jour mis en balance votre goût pour le football et les tensions qui peuvent gâcher le plaisir du jeu ?

Oui, j'ai même arrêté ce qui était ma passion à 28 ans, précisément à cause de cela. Ce jour-là, je me suis rendu compte que je n'arrivais pas à supporter ce que je considérais comme une injustice arbitrale. Je ne suis pas un chevalier blanc, j'étais plutôt un défenseur assez rude, et si je n'ai jamais reçu de carton rouge pour une faute dans le jeu j'en ai eu plusieurs pour contestation. Cela fait d'ailleurs rire certains de me voir travailler aujourd'hui sur les phénomènes de violence dans le football alors que j'étais considéré comme un joueur difficile.

Concrètement, quels étaient les faits ?

Il s'agit d'une succession d'épisodes. Après une défaite, sans l'insulter j'ai dit à l'arbitre que pour arbitrer comme il l'avait fait, il devait avoir un problème de reconnaissance. C'est le type-même d'argument « à la con » : on deviendrait arbitre pour jouir de la position d'autorité qui vous fait défaut dans la vie courante... Bref, j'ai pris huit matchs de suspension. Puis, pour avoir voulu de nouveau discuter avec l'arbitre après une élimination en coupe, j'ai repris huit mois. La saison suivante, sur le terrain cette fois, j'évite de peu une agression caractérisée et en me relevant je bouscule le joueur : l'arbitre nous inflige alors un carton jaune à chacun, ce que j'ai considéré comme profondément injuste. Et là je suis sorti en me disant : je ne sais plus me contrôler, mieux vaut arrêter.

Pour expliquer la violence, on pointe parfois les faiblesses de l'encadrement ou le fait que le foot attire les couches de population les moins favorisées. D'autres estiment que le terrain de football et les tribunes des stades sont le lieu où s'expriment des tensions sociales dont l'expression est contrôlée dans le reste de la société. Que pensez-vous de ces diverses explications ?

Que le stade soit un lieu où peuvent s'exprimer les tensions, c'est une réalité qui concerne avant tout les spectateurs. Concernant les deux autres, il est difficile d'établir une sociologie ou une corrélation entre des caractéristiques individuelles et des passages à l'acte agressif. En revanche, j'ai appris du terrain que ce sont moins les sujets que les situations qui déterminent les violences : toute ma sociologie sur le sport amateur conduit à cette affirmation. Cela ennuiera peut-être ceux qui se situent dans une perspective criminologique, mais à mon sens c'est d'un ensemble de facteurs que surgit la violence.

Lesquels ?

Cela peut être l'enjeu d'un match décisif, la fatigue physique, un contentieux ancien entre deux clubs, un arbitrage incertain ou l'attitude d'éducateurs-entraîneurs qui attisent l'agressivité au lieu de la contrôler. J'estime à ce sujet que la gestion des conflits et des situations délicates n'a probablement pas la place qu'elle mérite dans les formations fédérales. Quand ça tient, c'est davantage dû à une compétence propre à l'individu et lié à son charisme, son éthique, sa philosophie du jeu et du métier. La plupart des cadres des clubs sont très bons techniquement mais moins sur ces questions-là, tout comme les arbitres. Il convient d'ailleurs de dissiper le flou entretenu sur la dimension « éducative » des animateurs de club : « éducateur sportif » oui, « éducateur social » non, ou alors encore une fois cela tient à la personne elle-même et pas au contenu des formations. Rares sont



par exemple les entraîneurs qui socialisent les joueurs à l'attitude qu'il convient d'adopter face à l'arbitre.

La déperdition de licenciés enregistrée par la FFF depuis plusieurs années s'explique-t-elle en partie par l'atmosphère délétère qui règne souvent sur les terrains ?

Je me suis déjà essayé à présenter cette hypothèse, qui demeure fragile. Je crains toutefois que ces défections ne se multiplient, même si pour l'instant elles sont en partie masquées par la progression du futsal et des féminines. Il faut souligner aussi que la majorité des faits se déroule dans les bas-fonds du football : plus on monte dans la hiérarchie, moins la violence est prégnante. En effet, beaucoup de joueurs investissent le football avec passion mais se leurrent sur leur niveau de jeu, tout en acceptant mal d'être arbitrés par des officiels eux-mêmes peu expérimentés... L'image flatteuse donnée du jeu par la télévision provoque alors un redoutable choc des cultures quand le joueur constate que ce qu'il réalise sur le terrain a peu de chose à voir avec le spectacle offert par les grandes équipes. Cette réalité, combinée à des phénomènes tels que l'individualisation des valeurs, peut engendrer des défections, d'autant que le football n'est pas une pratique sans contraintes.

Pas sans contraintes, c'est-à-dire ?

Il faut s'entraîner régulièrement, savoir perdre et respecter les décisions de l'arbitre, accepter de ne pas être titulaire... Contrairement à la vision idéalisée diffusée par les médias, le sport ça n'est pas les Bisounours !

Mais pourquoi cette violence surgit-elle dans le football davantage que dans les autres sports de ballon ? Est-ce lié à la nature même du jeu ?

Je ne puis vous répondre que d'un point de vue sociologique. Sociologiquement, donc, le handball ou le basket n'ont rien à

Williams Nuytens :
« J'ai appris du terrain que ce sont moins les sujets que les situations qui déterminent les violences. »

► voir avec le foot. Tout d'abord, la sociologie de l'encadrement n'est pas la même. Dans le handball par exemple, nombre d'éducateurs sportifs ont un rapport plus ou moins intime avec le système éducatif et quand les joueurs arrivent au club, parfois ils les connaissent déjà sous leur casquette de prof. Et dans le basket, j'observe que la moindre popularité du jeu permet des apprentissages de l'arbitrage beaucoup plus intéressants et riches que dans le foot : vous n'êtes pas tout de suite jeté dans la fosse aux lions. Ensuite, le handball, le basket ou le rugby ne sont pas comparables au football en tant que pratiques de masse. Si elles le deviennent, on verra si ces sports arrivent à maintenir un niveau d'autocontrôle que permet le fait d'appartenir à un « microcosme » où tout le monde se connaît plus ou moins. D'ailleurs, dans le foot, c'est dans les plus petits districts qu'il y a le moins de problèmes.

Malgré tout, l'intimidation, l'injure, les crachats, les gestes déplacés et les sifflets du public sont presque de l'ordre culturel dans le football, ce qui n'est pas le cas dans les autres sports collectifs...

Je vous rejoins tout à fait sur ce point, et il faudrait vraiment être un partisan du football peu éclairé pour le contester. Une autre réalité est la manière très différente dont ces sports gèrent les écarts à la règle. Dans le football, on accepte la contestation, l'intimidation, et les commentateurs des matchs télévisés sont les premiers à enfoncer le clou. Alors qu'au rugby si on conteste, on recule de dix mètres, et si on continue on prend une pénalité.

Le football a pris lui aussi des mesures techniques...

Il y a effectivement des mesures d'ordre plutôt répressif,

comme le retrait de points ou l'exclusion temporaire chez les jeunes. Mais si le joueur qui sort subit dix minutes durant les commentaires hargneux de ses coéquipiers ou de son entraîneur, il reviendra sur le terrain plus agressif encore ! Même si on en parle moins, statistiquement depuis trois ans les faits de violence ne régressent pas : ils continuent d'augmenter, même si ce n'est pas dans des proportions spectaculaires.



Philippe Brenot

Il existe aussi des mesures préventives...

Elles sont diverses. Par exemple, la Ligue du Nord-Pas-de-Calais de football, avec laquelle nous travaillons en tant que chercheurs, a instauré une veille sur les matches à risques. Les confrontations de clubs ayant eu des contentieux dans le passé bénéficient de la présence d'un délégué officiel. Parfois, la présence de ce tiers suffit à limiter les débordements. On choisit aussi des arbitres expérimentés pour ces matchs-là. Mais pour moi l'une des clés réside dans la formation. Celle des arbitres de petit niveau ne devrait pas se limiter à la connaissance du règlement, ni celle des éducateurs sportifs se cantonner aux aspects techniques. Mais pour rénover les contenus de formation dans le monde du foot, surtout quand vous n'êtes pas du sérail, c'est compliqué... ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BRENOT

VU DE L'UFOLEP : « L'AUTO-ARBITRAGE, UNE SOLUTION »

Ancien délégué Ufolep de l'Yonne, aujourd'hui responsable de la CNS football de l'Ufolep, Lionel Chariot insiste sur la plus grande sérénité qui règne généralement sur les terrains du football à 7.

Philippe Brenot



Foot à 7 en Eure-et-Loir

«Le football Ufolep, surtout dans sa pra-

tique à onze, n'est pas à l'abri des violences. Si les prérogatives disciplinaires de la commission nationale football n'avaient pas été étendues, la commission nationale de discipline de première instance aurait plusieurs fois par an à traiter des dossier foot.

En dépit de la création d'un challenge du fair-play "une autre idée du foot" – qui concerne les équipes disputant au moins cinq matchs dans nos trois coupes nationales (1) et prend à la fois en compte les cartons distribués par les arbitres et la qualité de l'accueil des visiteurs –, des incidents émaillent trop souvent les matchs, y compris les finales. Par exemple, en 2009, à Auxerre, l'une des rencontres n'a pu être menée à son terme. Et l'an passé à Reims, un match opposant deux équipes du Nord et du Pas-de-Calais fut interrompu durant une bonne vingtaine de minutes : si sur le terrain tout se déroulait correctement,

en dehors les supporters des deux bords se sont violemment affrontés. Organisateur et officiels en ont été très choqués.

Je crois que tant que le football Ufolep ressemblera à un copier-coller de ce qui se fait à la FFF, nous ne pourrons résoudre ces problèmes que par une véritable formation

de toutes ces personnes qui s'autoproclament « dirigeant » ou « entraîneur » mais se forment avant tout devant leur téléviseur ou dans les tribunes du foot pro. Parallèlement, cette violence est infiniment moindre dans le football à 7, surtout lorsqu'il est pratiqué en auto-arbitrage : c'est le cas en Eure-et-Loir, où plus de cent équipes jouent selon cette formule. C'est un constat : dès qu'il y a un arbitre, certains ont la tentation de tricher, en vertu de cette règle implicite du "pas vu, pas pris" que les joueurs professionnels ont si bien intégrée. En auto-arbitrage, l'esprit du jeu n'est pas dégradé. Et lorsque sur des fautes commises par maladresse le jeu s'arrête sans qu'il soit besoin d'un coup de sifflet, nous sommes bien dans "l'autre idée du foot" dont nous nous réclamons. » ●

(1) La coupe Gauthier et les deux consolantes, les coupes Michaud et Delarbre (réservée aux club à simple affiliation.)



Jacques Langstein / Presse Sports

Un membre du groupe Majestic Force d'Évry, reportage paru dans *L'Équipe* en 2008.

Le parkour face au défi associatif

Le parkour reste identifié aux « Yamakasi », ces acrobates urbains popularisés par le cinéma.

Mais « l'art du déplacement » veut aujourd'hui se défaire de cette image et être reconnu comme une discipline sportive à part entière. Certains rêvent même d'une fédération agréée par le ministère...

SE FÉDÉRER OU REFUSER TOUTE CONTRAINTE ?

L'art du déplacement à la croisée des chemins

Le parkour (1) n'est pas seulement l'apanage de quelques adeptes refusant toute entrave à leur liberté. Il se pratique aussi en gymnase, à horaires fixes, avec un encadrement diplômé. Mais franchir le pas n'est pas simple.

Marseille, un soir de décembre. La nuit est tombée sur le quartier de la Capelette, les habitants sont rentrés chez eux, les magasins ont tiré leur rideau. Seul le gymnase est en pleine activité. Derrière une porte, des boxeurs s'entraînent sur des rings. Derrière une autre, de jeunes filles en collant et justaucorps s'affairent autour de poutres, trampolines, barres fixes et parallèles. À côté d'elles, sur des tapis, une quinzaine de garçons échauffent

consciencieusement leurs articulations puis effectuent des séries d'abdominaux. En survêtement et chaussettes, ils n'ont pas vraiment le look de gymnastes. Et pour cause : ce sont des « traceurs », c'est-à-dire qu'ils pratiquent le parkour.

UNE DISCIPLINE NÉE PRÈS D'ÉVRY

Un nouveau sport ? Pas tout à fait. Cette discipline qui utilise les éléments du décor urbain comme autant d'obstacles à franchir par

des sauts, des escalades ou des acrobaties, est née à la fin des années 1980 à Lisses, près d'Évry (Essonne), autour du charismatique David Belle. « Avec un groupe de copains, David Belle avait créé le collectif des Yamakasi. Mais quand en 2001 ceux-ci ont été sollicités par Luc Besson pour tourner dans un film, il y a eu scission et David Belle n'a pas voulu y participer. Il estimait que sa discipline n'était pas suffisamment aboutie et ne souhaitait pas la voir dénaturée. Certains sont alors partis de leur côté sous le

« YAMAKASI » ET « BANLIEUE 13 », C'EST DU CINOCHÉ

Pratique anonyme de quelques jeunes gens de la grande banlieue sud de Paris, le parkour s'est spectaculairement invité dans notre imaginaire en avril 2001 avec le film « Yamakasi » (1) d'Ariel Zeitoun, produit par Luc Besson. Le synopsis, dans lequel on peut voir des clins d'œil aux « Sept samouraïs » ou aux aventures des Quatre Fantastiques, les superhéros de Marvel Comics, parle de lui-même : « Les Yamakasi sont sept jeunes de banlieue qui ont créé leur propre discipline : l'art du déplacement. Ils bravent tous les dangers, mais s'assurent de garder un mental fort. Ils escaladent les immeubles, effectuent des sauts vertigineux... Chacun des membres possède sa spécialité : Baseball est un lanceur d'élite ; l'Araignée, aidé de son feeling, se déplace tel le héros de bandes dessinées ; la Belette est une véritable anguille ; Zicmu puise son énergie dans la musique ; Rocket est aussi rapide qu'une fusée... Les jeunes les admirent et essayent de les imiter. Un jour, un accident se produit : un garçon cardiaque veut faire



comme les Yamakasi en escaladant l'arbre de son école mais il tombe et son cœur lâche. À l'hôpital, le docteur trouve un cœur mais il coûte 400 000 francs. Les sept Yamakasi vont alors cambrioler les chirurgiens pour payer les frais médicaux... » Côté casting, les rôles de Baseball et l'Araignée sont interprétés par Chau et Williams Belle.

Trois ans plus tard, Luc Besson reprend le filon avec « Banlieue 13 », où cette fois c'est leur cousin David Belle qui endosse le rôle de Leito : « Paris 2010. Un mur d'isolement entoure les cités ghettos de la banlieue. Les gangs y règnent en maîtres absolus. Une bombe est dérobée par le gang le plus puissant de la banlieue 13. Damien, officier d'une unité spéciale de la police, et Leito, habitant de la cité, ont 23 heures pour la retrouver et la désamorcer... » Un second volet, « Banlieue 13, l'ultimatum » est sorti en salles en 2009 sur une trame voisine. ● P.H.B.

(1) Nom inspiré d'un mot de lingala (langue bantoue parlée au Congo) signifiant « homme fort par le corps et par l'esprit ».



Xavier K.



Le traceur est passé par ici...

nom de "nouveaux Yamakasi", ont tourné le film puis déposé leur propre marque: "l'Art du déplacement". David Belle a continué de son côté en créant lui aussi sa marque, le "parkour", et est devenu chorégraphe et coordinateur de cascades pour le cinéma. Enfin, Sébastien Foucan, qui au départ était resté avec David Belle, a ensuite quitté la France pour l'Angleterre où il pratique le "free-running", traduction anglo-saxonne du parkour» décrypte Florian Busi, président de l'association clermontoise Central Parkour et secrétaire général du FIFPK, Fédération internationale pour la formation du parkour (2).

Mais cette histoire, nourrie de rivalités et débouchant parfois sur des querelles de chapelles, n'intéresse guère nos jeunes traceurs marseillais, occupés à courir, sauter et rouler sur les tapis du gymnase de la Capelette. Quentin, 13 ans, le benjamin du groupe, vient de réussir à franchir un plinth en mousse grâce à un superbe saut de chat. «C'est un saut de base du parkour: on pose les mains sur l'obstacle, on passe le corps entre les bras et on atterrit sur les pieds. On peut aussi faire le saut de chat inversé: d'abord les jambes et ensuite les mains» explique le jeune collégien avec un ton d'expert. «Le parkour possède ses propres techniques mais il en emprunte aussi à l'athlétisme pour la course, à l'escalade pour le franchissement de murs ou d'arbres, et à la gymnastique pour certaines figures.

Il est également proche des arts martiaux dans sa dimension de maîtrise du corps et du mental» souligne Cédric Martin, responsable de l'association Re-Création, qui a fondé avec Antoine Barbier, président de l'association de parkour PK13 (tous deux possèdent un master en Staps), une école de parkour qui compte aujourd'hui une cinquantaine de licenciés (3).

AVEC L'UFOLEP À MARSEILLE

Ceux-ci ont rapidement sollicité l'Ufolep pour les accompagner dans leur démarche. «Le parkour ne possédant pas de fédération reconnue, afin d'augmenter nos chances d'obtenir un créneau en gymnase nous nous sommes tournés vers l'Ufolep, auprès de laquelle Re-Création était déjà affiliée. Celle-ci nous a mis en relation avec le service des sports de la ville de Marseille, qui nous a attribué un créneau d'entraînement hebdomadaire dans ce gymnase. Cette année, nous en avons même obtenu un deuxième», se réjouit Cédric Martin. La mairie, elle, est rassurée d'avoir en face d'elle des interlocuteurs bien identifiés. «Nous apprécions tout particulièrement que le parkour s'organise et se structure au sein d'associations, comme l'ont fait avant eux dans notre ville les pratiquants de roller, de skate ou de BMX. L'adhésion de ces associations à l'Ufolep est aussi pour nous la garantie d'un fonctionnement dans les règles, la sécurité et la responsabilité» confirme Richard Miron, adjoint aux sports de la ville de Marseille.

Les traceurs n'ont en effet pas toujours bonne réputation. Les clichés véhiculés par les films «Yamakasi» ou «Banlieue 13», où les héros escaladent les façades d'immeubles et sautent de toit en toit, sont solidement ancrés dans les esprits... «Au départ, à la mairie certains étaient réticents à ouvrir le gymnase aux pratiquants du parkour et les faire cohabiter avec les petites gymnastes, se souvient Marie Launo, déléguée Ufolep des Bouches-du-Rhône. Ce sont tous des garçons, ils viennent parfois de quartiers difficiles... Comment allaient-ils se comporter? N'allaient-ils pas abîmer le matériel de gymnastique mis à leur disposition?». Mais cette ancienne gymnaste n'a pas lâché l'affaire: «Soutenir des disciplines comme le parkour fait partie des missions de l'Ufolep. Notre vocation n'est pas de nous cantonner au foot ou au basket mais d'essayer de toucher un public que la pratique d'un sport traditionnel, sur un terrain bien délimité, avec un règlement trop strict, peut rebuter. En reconnaissant officiellement le parkour, l'Ufolep permet à des jeunes de pratiquer cette activité ailleurs que dans la rue, en toute sécurité, de bénéficier d'un encadrement professionnel et de la transmission de certaines valeurs. Le jeu en vaut la chandelle.»

De leur côté, les traceurs de l'école de parcours prennent le plus grand soin du matériel de gymnastique gracieusement mis à leur disposition. «Notre objectif est de transmettre



Les jeunes licenciés de l'école de parkour de Marseille.

aux jeunes des valeurs de respect. Respect de soi et de son corps, en prenant soin de l'échauffer, de l'étirer, de le renforcer musculairement, mais aussi respect d'une hygiène de vie concernant l'alimentation, le sommeil, etc. Respect de l'environnement enfin, lors des entraînements en extérieur : on ne pénètre pas dans les propriétés privées, on ne détériore pas le mobilier urbain» insiste Cédric Martin.

DE L'INTÉRÊT DE CRÉER UNE ASSOCIATION

Et les traceurs eux-mêmes, qu'en disent-ils ? Sont-ils prêts à adhérer à des associations ? Comme le skate, avec lequel il possède quelques affinités, le parkour est né dans la rue et s'apprend le plus souvent en autodidacte, au contact de traceurs plus expérimentés ou en regardant des vidéos sur Internet. Peut-il alors s'accommoder d'une quelconque structuration et d'une officialisation ? « C'est sûr, le parkour doit rimer avec liberté. Il n'empêche qu'il y a de nombreux avantages à le pratiquer au sein d'une structure officielle » affirme Léo Rubin, 18 ans, cofondateur il y a quatre ans de la junior association Les Traceurs Chambériens.

« Avant de monter cette junior association, on s'entraînait dans la rue, sous le regard souvent très critique des passants. Créer une JA nous a rendus plus crédibles aux yeux des municipalités, qui à partir de là ont accepté de nous laisser accéder à des salles. Cela nous a aussi aidés à nous faire connaître auprès du grand public, de montrer qu'on n'était pas des voyous dégradant tout autour de

nous, et de rassurer les parents. En s'entraînant dans des conditions sécurisées, nous avons progressé et sans doute évité des blessures : tant qu'on ne maîtrisait pas parfaitement un geste en salle, on ne se hasardait pas à le tenter dehors » analyse Léo. Il y a quelques mois, la junior association a été dissoute car son président (Léo lui-même), son secrétaire et son trésorier ont quitté Chambéry pour poursuivre leurs études ailleurs. « Mais, pendant nos quatre années d'existence nous avons fait de nombreuses démonstrations à la Fête de la musique ou la Fête de la Glace, initié des dizaines de jeunes et même représenté le parkour français lors d'une rencontre des cultures urbaines au Maroc » évoque avec un brin de nostalgie le jeune traceur, aujourd'hui étudiant en communication à Paris.

Rudy Valdan, lui, a 17 ans et partage sa passion avec ses copains traceurs de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône). Mais sa pratique « sauvage » du parkour lui a occasionné quelques déboires... « Le mois dernier, j'ai voulu déplacer des grosses pierres sur une pelouse publique pour un entraînement. Des policiers sont arrivés et m'ont embarqué au

poste ! Ils m'ont expliqué que c'était interdit pour des raisons de sécurité. Alors j'ai tout remis en place et on a fait notre entraînement sur le parcours de santé, même si ce n'est pas idéal » raconte l'adolescent, d'autant plus ennuyé que sa mère est policier municipal... « L'année prochaine, promet-il, je passerai mon diplôme d'éducateur sportif et créerai une association de parkour (4). Au moins, on pourra pratiquer en toute légalité. Et peut-être passer dans le journal pour expliquer aux gens qu'on ne fait rien de mal, seulement du sport... » ● ISABELLE GRAVILLON

(1) Précision typographique : les traceurs orthographient le mot « Parkour » avec un P majuscule, considérant celui-ci comme une marque déposée par David Belle. Néanmoins, nous avons choisi d'adopter une présentation « banalisée », avec une minuscule, comme pour tout nom commun définissant une discipline sportive (football, basket, escalade, etc.). (2) La FIFPK s'affiche aussi sous le nom de « The International Parkour Foundation by David Belle ». Une façon de mettre en avant le parrainage du créateur de la discipline, dans le cadre d'une communication ne se limitant pas à l'Hexagone mais souhaitant aussi rayonner à l'international. Quant à l'association Central Parkour, elle revendique une trentaine d'adhérents.

(3) La licence coûte 275 € à l'année. L'activité est encadrée par quatre moniteurs diplômés et chacun des deux créneaux (19 h 30-21 h 30 le mardi et le jeudi réunit en moyenne une trentaine de pratiquants. Mais l'association Re-Création a un éventail plus large puisqu'elle propose une vingtaine d'activités sportives, urbaines et de pleine nature. Elle a notamment développé un concept d'éco-activités et fut lauréate des Trophées Génération Développement Durable Casal-Sport-Ufolep en 2010 (*En Jeu* 441, décembre 2010).

(4) Dans la perspective de sa majorité prochaine, Rudy Valdan n'a pas mené jusqu'au bout son projet de création d'une junior association sous le nom de « Délivrance ». Actuellement, 5 JA pratiquent le parkour : Génération US à Seichamps et Team-Street à Champigneulle (Meurthe-et-Moselle), Son Of Street à Evreux (Eure), Urban Spirit à Buc et Ryuufuuma à Maurepas (Yvelines). Retrouvez leur témoignage de l'association Génération US dans le prolongement de ce dossier proposé par les *Idées en mouvement*, le mensuel de la Ligue de l'enseignement. Citons aussi, même si elles ne sont pas actives actuellement : Métabolisme Parkour à Nîmes (Gard), Parkour City Life à Issoire (Puy-de-Dôme), Crazy Monkeys à Saint-Quentin (Aisne) et RADE parkour et Freerunning à Chambéry (Savoie).

DAVID BELLE, « PARKOUR » PERSONNEL

L'histoire de « l'inventeur » du parkour est celle d'un gamin de Fécamp d'abord élevé par son grand-père, ancien Pompier de Paris. Le petit David est très tôt inscrit à un cours de gymnastique, mais plus que tout, il aime bouger et même flirter avec le danger. Dès qu'il voit un rocher, un arbre, le toit d'un cabanon, il faut qu'il grimpe dessus. Sans cesse, il monte sur les rebords des fenêtres, se suspend aux balcons. « Je ne sais pas exactement pourquoi je faisais tout ça, mais quelque chose m'y poussait » raconte-t-il dans son autobiographie (1). Quand à 14 ans il s'installe à Lisses (Essonne) pour vivre avec sa mère, il continue la gym et fait de l'athlétisme en club. Mais cet enseignement « dans des salles chauffées, avec des tapis pour nous protéger » est un peu trop « académique » à son goût. Alors, à défaut des arbres et rochers de Normandie, il

continue ses acrobaties au cœur de sa banlieue. À cette époque, il échange beaucoup avec son père, qui lui raconte son enfance dans une école d'enfants de troupe au Vietnam, et la manière dont il se relevait la nuit pour aller courir dans la forêt, grimper aux arbres, faire des sauts, des tractions. Une façon de survivre, de s'endurcir, afin de ne plus jamais subir ni violence ni sévices. « Un mot revenait souvent dans ses récits : le parcours du combattant ou d'autres parcours qu'il avait développés lui-même. Au fil des discussions avec lui, quelque chose était en train de se dessiner dans ma tête et c'est là que l'aventure du parkour a vraiment commencé... » Le parkour, pour David Belle, est une philosophie aux accents mystiques, un « parcours de vie » devenu marque déposée. ● I.G.

(1) « David Belle, Parkour », éd. Intervista, 2009.



« À Lisses, le parkour à droit de cité »



Si David Belle est le prophète du parkour, la ville de Lisses, près d'Évry (Essonne) en est la Mecque. Entretien avec Sébastien Toupou, responsable du service des sports, qui souhaite que la discipline reste fidèle à ses valeurs d'origine.

Sébastien Toupou, le parkour fait-il partie de l'identité de la ville de Lisses ?

Le parkour appartient au patrimoine lissois ! C'est une fierté pour une petite ville de 7 000 habitants d'être l'endroit où l'histoire de cette discipline a commencé. Beaucoup de traceurs considèrent Lisses comme un passage obligé, un lieu de pèlerinage. Chaque année, des centaines de pratiquants d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, de Pologne, de Suède, d'Asie et même d'Amérique du Sud viennent chez nous pour s'entraîner et découvrir les quartiers, les immeubles et bâtiments qu'ils ont vus sur Internet. Le parkour développe une activité économique auprès des hôtels, des restaurants et des commerçants, et donne l'image d'une ville jeune et dynamique.

La ville a-t-elle toujours considéré le parkour d'un œil aussi bienveillant ?

Il est vrai qu'au début ce n'était pas évident, ni pour la municipalité ni pour les habitants qui ne comprenaient pas trop ces jeunes qui sautaient un

peu partout ! Quand la nouvelle équipe municipale est arrivée en 2001, elle a eu à cœur d'aider au développement de ce sport en toute légalité et sécurité. On a soutenu les traceurs pour qu'ils se structurent en associations, on leur a donné des subventions pour exister, on a mis à leur disposition des équipements sportifs pour leurs entraînements et leurs stages, on les a sollicités pour des démonstrations. Personnellement, cela n'a pas été très compliqué de dialoguer avec les traceurs, de travailler ensemble : j'ai grandi avec eux, j'ai toujours vu David Belle et ses copains s'entraîner, ils font partie de notre paysage ! Aujourd'hui, les associations lissoises de parkour participent aux manifestations organisées par la municipalité, elles sont devenues des acteurs crédibles de la vie sportive locale.

Et avec les habitants, la cohabitation se passe bien ?

Oui, car les traceurs sont particulièrement respectueux de l'environnement urbain. Par exemple, ils repeignent eux-mêmes régulièrement les murs des bâtiments sur lesquels, en raison de sauts à répétition, la gomme de leurs chaussures laisse des traces noires. Cela montre bien la mentalité exemplaire de ce sport ! Pour des raisons de sécurité, nous avons posé des panneaux « interdit d'escalader » sur certains bâtiments publics stratégiques (gymnase, école, centre de loisir) : ils apparaissent dans de nombreuses vidéos et

certaines traceurs peuvent être tentés de venir reproduire certains exploits sur place. Mais en général, la répression n'est pas nécessaire, le dialogue et la prévention suffisent.

Souhaitez-vous que le parkour se structure encore davantage ?

La création d'une Fédération française de parkour, la mise en place de formations et de diplômes reconnus par l'État permettraient une meilleure visibilité de ce sport pour le grand public, les médias et surtout les municipalités, car certaines sont encore très méfiantes. En revanche, il ne faudrait surtout pas introduire dans le parkour une dimension compétitive qui pourrait être très néfaste. Pour l'instant, cette discipline a la chance de ne pas être marquée par des bagarres, des insultes entre équipes et supporters comme on le voit pour d'autres sports. Inutile de lui faire courir ce risque !

On parle d'un grand projet à Lisses autour du parkour, qu'en est-il ?

En collaboration avec David Belle, la ville de Lisses a en effet le projet de créer sur son territoire la « Parkour City », un lieu unique au monde s'étendant sur plusieurs hectares et offrant aux traceurs des équipements adaptés pour s'entraîner en intérieur et en extérieur. Le dossier est prêt, reste à trouver des financements. Alors avis à ceux qui seraient prêts à investir ! ● RECUEILLI PAR I.G.

FACE AUX MÊMES OBSTACLES QUE LES AUTRES SPORTS URBAINS

« Avant, les gamins grimpaient aux arbres ; aujourd'hui ils grimpent sur des abribus » résumait en décembre 2009 un participant des « États généraux des sports urbains ». Avec le BMX, le double-dutch, le skate, le roller, etc., le parkour faisait partie de la dizaine de disciplines conviées par la secrétaire d'État aux Sports de l'époque, Rama Yade, à expliquer les obstacles qui bridaient leur développement, et notamment leur refus partagé du modèle compétitif classique, une posture peu en adéquation avec l'organisation du sport en France.

Un autre problème est leur relation souvent difficile avec les institutions locales. S'agissant en particulier du parkour, le rapport établi à l'occasion des États généraux au sein du ministère soulignait que, « compte tenu du caractère extrêmement exigeant de cette discipline, le maire d'une commune sera tout

à fait réticent à laisser se développer une structure consacrée à l'art du déplacement en craignant l'engagement de sa responsabilité dans le cas d'un éventuel accident ».

Le parkour se retrouvait aussi dans les trois grandes revendications communes aux sports de rue. Premièrement, le financement : n'étant pas structurés au sein d'une fédération agréée, ces sports sont difficilement éligibles à des subventions. Deuxièmement, l'absence de formation reconnue, particulièrement pénalisante dans une pratique comme le parkour où la sécurité est essentielle. Troisièmement, le manque de structures d'accueil. Difficile en effet pour des pratiques non codifiées de réclamer des créneaux horaires dans des gymnases déjà occupés par des sports « classiques » comme le hand, le basket ou le volley... Ce qui n'est plus tout à fait vrai, à Marseille tout au moins. ● PH.B.

Le parkour, un cas d'école

En accompagnant la structuration du parkour, l'Ufolep est fidèle à sa vocation d'accueillir toutes les disciplines et tous les publics.

Les rapports entre les activités sportives dites émergentes et les institutions et fédérations sportives qui composent le monde sportif sont souvent marqués par la méfiance ou l'incompréhension et butent régulièrement sur des obstacles que l'on pourrait qualifier de « culturels ». En effet, présentes en France depuis une trentaine d'années, les sports urbains refusent ou minimisent les aspects compétitifs, tandis qu'ils revendiquent leur liberté et l'appropriation de l'espace urbain. Ils ajoutent à cela un goût prononcé pour les sensations fortes.

BLOCAGES

Ceci explique que, mis à part quelques exceptions, ils se soient développés hors du cadre institutionnel et fédéral classique. Ils n'en touchent pas moins un nombre de pratiquants qui va croissant, même s'ils ne semblent trouver de relais qu'auprès du secteur

marchand ou médiatique. Parallèlement, de nombreux équipements sportifs comme les skate-parcs ont vu le jour, aussi bien en milieu urbain que rural. En termes de fréquentation, le bilan est toutefois mitigé et aujourd'hui le nombre de ces équipements stagne. Avec le recul de quelques années, il apparaît aussi que, logiquement, les structures qui fonctionnent le mieux sont celles qui ont dès le départ associé aux pouvoirs publics des pratiquants ou des référents locaux de ces activités, tant pour l'élaboration que pour la gestion ou l'animation des lieux.

L'exemple du parkour est particulièrement intéressant dans le sens où son développement met en évidence des blocages qui, pour certains, sont spécifiques à la perception et aux représentations des activités sportives de la part des institutions et des grandes fédérations sportives, l'Ufolep y compris.

Né en France, pensé et réfléchi par de jeunes

français – qui, dans les textes fondateurs, se réfèrent par exemple à doctrine hébertiste du début du XX^e siècle et à sa « méthode naturelle » forgée en opposition à la gymnastique suédoise et à la codification sportive ! –, cette discipline trouve peu d'écho auprès des collectivités locales ou du mouvement sportif. Seules des marques de sportswear ou de boissons énergisantes l'accompagnent en utilisant son image.

Le paradoxe est que, dans le même temps, l'activité se développe dans des pays tels que les États-Unis, l'Angleterre ou le Japon. Là, elle est mieux accompagnée par des institutions qui s'appuient sur ce type de sports pour, d'une part, mobiliser et toucher un très large public de non licenciés (et pas seulement des jeunes), et, d'autre part, donner d'elles-mêmes une image plus dynamique. L'écho médiatique est à la mesure de cet intérêt, et les pratiquants étrangers ne rêvent que d'une chose : pratiquer cet « art du déplacement » dans la ville il est né, un peu comme un pèlerinage...

STRUCTURE-RESSOURCE

Même l'Ufolep qui, en vertu de son caractère multisports, aurait pu accompagner plus facilement que d'autres cette activité et ses acteurs, a eu du mal à la prendre en compte. Ce sont des questions d'assurance et l'obligation d'éditer un règlement technique – afin notamment que des juniors associations puissent pratiquer en toute sécurité – qui ont conduit notre fédération à rencontrer les associations référentes de ce sport. La mise en place de cet outil a fait ressortir de nombreux besoins et donnera lieu prochainement à la création d'outils pédagogiques (notamment des formations d'animateurs et de formateurs), méthodologiques (en lien avec la construction et la gestion d'activité d'équipements sportifs) et règlementaires.

La démarche engagée avec le parkour pourra peut-être servir d'exemple pour la prise en compte, par notre fédération et par l'ensemble de ses échelons déconcentrés, d'autres

TROIS BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE PARKOUR

Pour son propre rayonnement, l'Ufolep a elle-même tout intérêt à accompagner de nouvelles disciplines comme le parkour.

- **Premièrement, de par sa tradition d'éducation populaire, l'Ufolep a toujours accompagné des pratiques innovantes qui, en outre, permettent à notre fédération d'être en phase avec son époque et de contribuer au renouvellement de la vie associative. Au-delà du fait d'accompagner une nouvelle discipline, il s'agit en effet d'encourager des nouveaux modes de pratiques associatives qui se développent aujourd'hui en dehors de nos réseaux.**
- **Deuxièmement, en vertu de son histoire et de la reconnaissance dont il jouit, notre réseau est tout à fait légitime pour accompagner, valoriser et positionner ce type d'activité auprès des institutions et des pouvoirs publics, en dissipant les préjugés qui s'attachent à ses pratiquants et pénalisent leurs activités. Nous leur permettons ainsi de sortir de la seule logique de l'organisation d'événements promotionnels et d'investir pleinement la vie associative, à tous les échelons.**
- **Troisièmement, notre fédération élargit l'éventail des disciplines qu'elle accueille et ouvre son réseau à de nouveaux bénévoles et dirigeants associatifs. ●**



Re-Création



Entraînement de l'école de parkour de l'association Re-Création, gymnase de la Capelette, Marseille.

activités dites « émergentes ». Nous nous positionnons en effet comme intermédiaire et structure-ressource, avec pour priorité le développement de l'activité et des compétences en lien avec celle-ci (encadrement, pédagogie, sécurité). La logique fédérative viendra dans un second temps.

La prise en compte de ce genre de pratique, qui se caractérise notamment par sa volonté

de se structurer hors du modèle pyramidal et compétitif classique, permettra à l'Ufolep d'asseoir sa crédibilité et sa légitimité aussi bien dans le domaine des pratiques sportives pour tous que sur la question du renouvellement des pratiques associatives, en permettant notamment aux jeunes de s'investir dans des réseaux associatifs structurés. Des réseaux qui, aujourd'hui, les mettent de côté malgré

eux, piégés par des fonctionnements et des représentations de ces activités et de leurs pratiquants parfois en totale contradiction avec la vocation même d'un mouvement comme le nôtre, à savoir la prise en compte de tous les publics et de tous les modes de pratiques, ainsi que des évolutions de notre société. ●

ADIL EL OUADEHE, CHARGÉ DE MISSION
aelouadehe.laligue@ufolep-usep.fr

UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE EST-ELLE ENVISAGEABLE ?

Faut-il aussi aller plus loin que la pratique au sein d'associations et créer une véritable « Fédération de parkour » ? Les avis sont nuancés.

Cédric Martin, association Re-création : « Ce n'est pas une priorité. Le plus important est que tous ceux qui souhaitent pratiquer le parkour dans de bonnes conditions puissent le faire. Le cadre associatif, avec le soutien éventuel d'une fédération comme l'Ufolep, le permet localement. Outre l'école de parkour, nous avons pu développer des actions visant à rendre accessible cette discipline à un public plus large et plus varié socialement. À l'heure actuelle, je ne vois pas ce qu'une fédération apporterait de plus. Ayant moi-même été vice-président de la Fédération des sports urbains, je sais également les énormes difficultés auxquelles on se heurte quand on veut créer une nouvelle fédération. »

Sidney Grosprêtre, président de la Fédération de parkour, master en Staps et enseignant à la faculté de sport de Dijon : « Sous le nom PKIA, Parkour inter associations, notre collectif organisait au niveau national des événements et des rencontres entre les associations membres. En changeant de nom et en devenant Fédération de parkour, nous souhaitons passer à la vitesse supérieure : notre objectif est de mettre en place de vraies formations, des diplômes, et

à terme devenir une fédération autonome, reconnue par le ministère des Sports. Je pense que le parkour a droit à son indépendance et à sa propre structure fédératrice. Un partenariat avec l'Ufolep n'est en revanche pas à exclure. »

Florian Busi, secrétaire général du FIFPK : « La structure fédérale n'est cohérente que si elle obéit à la définition d'un sport tel que l'entend le ministère de la Jeunesse et des sports, c'est-à-dire si l'activité possède une connotation compétitive. Or ce n'est pas le cas pour le parkour, qui par essence est non compétitif – ainsi l'a voulu David Belle – et fondé sur le partage et l'entraide. Même s'il est intéressant de travailler à la mise en place d'une structure nationale représentative du parkour – ce que nous faisons de concert avec la FPK –, je vois donc mal comment elle pourrait à court terme être officiellement reconnue comme fédération à part entière par le ministère. Voilà pourquoi, dans un souci d'efficacité, le FIFPK travaille main dans la main avec l'Ufolep nationale et la FPK pour éditer des documents définissant le parkour, en poser les bases techniques, et bientôt j'espère mettre en place des formations. Sinon, pour préciser ma position quant à la question de la compétition, nous ne l'excluons pas non plus et travaillons dessus avec la FPK afin de permettre une pratique ouverte à tous, toutes sensibilités confondues, mais dans le respect des valeurs fondatrices de la discipline. » ●

Des outils au service du réseau

Un passeport « bien-être actif » et une mallette « sport-santé » ont été conçus à l'intention des comités et des associations.

En réponse aux attentes formulées en avril 2011 lors du congrès de Boulazac, la commission nationale sport-santé de l'Ufolep s'est attachée à proposer des outils pratiques à l'usage des comités et des associations. Ses travaux se sont traduits par la création d'un carnet conçu sur le modèle d'un passeport « santé » et par l'actualisation de la mallette santé Ufolep, qui datait de 2005.

Philippe Brenot



Jacques Roussel a personnellement souligné l'intérêt d'une collaboration qui fait de notre fédération un précurseur dans le monde sportif. Commanditaire de nombreux exemplaires, le pôle s'est en outre engagé à promouvoir l'exemplarité du projet auprès des différents acteurs institutionnels, associatifs et privés avec lesquels le PRNSS est en contact.

4 000 PASSEPORTS

Le carnet « bien-être actif » s'adresse aux personnes désirant reprendre ou débiter une activité physique ou sportive. Il consiste en un livret reprenant différentes recommandations d'accompagnement à la pratique : conseils pour la pratique des séniors, préconisations en matière alimentaire, propositions de séances d'échauffement et d'étirements. Il est complété par des fiches « tests » permettant une auto-évaluation « à la carte ». Rien de culpabilisant dans cette démarche, qui valorise la progression de chacun au regard d'objectifs individualisés et encourage les non-pratiquants à rejoindre nos associations.

Élaboré avec le soutien technique du pôle ressources national sport santé (PRNSS) de Vichy, ce document a bénéficié de l'expertise médicale de ses responsables, au premier rang desquels le Dr Jacques Roussel. Symboliquement, c'est lors du rassemblement des présidents régionaux et départementaux organisés au Creps de Vichy, dans les locaux mêmes du pôle ressources, que le carnet a été officiellement présenté (1).



Le passeport « bien-être actif »

Mais, plus qu'un outil de promotion, le carnet « bien-être actif » est avant tout un outil pratique à l'usage des associations et de leurs adhérents : à la fois support pédagogique pour nos animateurs et instrument d'auto-évaluation pour nos pratiquants, il est conçu comme un moyen de fidéliser nos nouveaux publics en les incitant, par des évaluations régulières, à apprécier les bienfaits d'une pratique physique et sportive pérenne au sein des clubs Ufolep. Dans ce but, près de 4 000 exemplaires seront distribués sur demande à nos associations affiliées, et en priorité à celles qui sont détentrices du label « santé ». Cet outil est également téléchargeable sur l'extranet de l'Ufolep (2).

250 MALLETTES

Le carnet « bien-être actif » constitue aussi l'un des éléments de la version 2012 de notre mallette santé. Par ailleurs, les fiches thématiques santé qu'elle contient ont été actualisées et sont désormais disponibles en version plastifiée. Deux nouvelles fiches, l'une sur le bien-être et l'alimentation, l'autre sur le dopage, sont venues les étoffer. Enfin, un quizz général a été ajouté au cédérom couvrant l'ensemble des domaines liant sport et santé. Édité à 250 exemplaires, la mallette est un outil de sensibilisation aux dangers de l'alcool, du tabac et du cannabis, à la nécessité d'une alimentation équilibrée et adaptée à sa pratique, et enfin aux risques du dopage. Support d'actions tous publics, elle a vocation à être utilisée dans le cadre des projets portés par les comités ou à être mise à disposition des associations localement investies dans le domaine de la santé. ●

LAURE DUBOS, PÔLE VIE FÉDÉRALE
ldubos.lalique@ufolep-usep.fr

VALORISEZ VOS ACTIONS « SANTÉ » !

Dans le cadre de l'appel à projet 2012, trente projets « santé » ont été déposés par les comités départementaux et neuf par les comités régionaux. Par ailleurs, sur le thème voisin de la pratique sénior, et notamment dans le cadre du « bien-vieillir », une petite trentaine de projets ont également été déposés. Mais, outre ce moyen de valoriser les actions menées, il en est un autre, tout simple, dont les associations peuvent bénéficier en leur nom propre : s'inscrire sur le site du pôle ressources national sport-santé de Vichy afin de figurer dans le répertoire national des associations proposant une offre de pratique adaptée aux séniors et/ou des activités santé. Vous trouverez la fiche de recensement au bas de la page d'accueil du pôle ressources : <http://www.sport-et-sante.sports.gouv.fr/> ●

(1) Par Philippe Nortier (chargé de mission auprès de l'Ufolep) et Bertrand Bedin (Ufolep Lot-et-Garonne), tous deux responsables du projet au sein de la CN. La commission nationale tient également à saluer les initiatives existantes et plus particulièrement celles menées par les comités de Franche-Comté et du Val-d'Oise, dont ce carnet s'est largement inspiré.

(2) Réservé aux associations disposant du code d'accès (voir au bas de la page d'accueil du site www.ufolep.org).

RASSEMBLEMENT DES COMITÉS DES 10 ET 11 DÉCEMBRE 2011

L'avenir en questions à Vichy

L'évolution structurelle de l'Ufolep était au menu de débats qui ont réuni 57 comités départementaux et 15 comités régionaux.

Après plusieurs rencontres nationales organisées au Creps de Bourges, c'est à Vichy qu'étaient conviés les 10 et 11 décembre les présidents de comités régionaux et départementaux de l'Ufolep: une façon de mettre en évidence la collaboration entre notre fédération et le pôle ressources national sport-santé, justement installé au Creps de Vichy, et de lancer officiellement notre nouvelle mallette «sport-santé» et le guide «bien-être actif» (lire p.16). Réalisé avec l'appui technique et la participation financière du pôle national sport santé, celle-ci a été distribuée à tous les comités présents.

Philippe Brunot

Emmanuelle Villerabel (agence Sport Intelligence) a présenté une étude sur le positionnement de l'Ufolep.



de préciser les rôles de chacun en complémentarité, afin de rendre efficace la mise en œuvre du projet fédéral. Dans cette perspective, nous avons sollicité les services d'Alain Bollon, spécialiste de l'évaluation des «systèmes», ancien collaborateur du ministère de l'Éducation nationale, aujourd'hui expert international pour l'Unicef.

Il s'agira tout d'abord de déterminer les principales valeurs de notre fédération et ce qui fait notre spécificité, avant de nous fixer ensuite les objectifs à atteindre lors de la prochaine mandature et de nous assurer que nos valeurs sont bien déclinées dans nos programmes d'actions. Car c'est précisément ce qui nous manque aujourd'hui pour évaluer l'impact

ÉVOLUTION STRUCTURELLE

Ce rassemblement a aussi et surtout permis au comité directeur et à l'équipe nationale de partager avec les différentes composantes de la fédération les propositions d'évolution structurelle envisagées pour la prochaine mandature. Cette réflexion est «accompagnée» à notre demande par l'agence Sport Intelligence qui, sur la base d'un «audit» de notre fédération (identité, image, positionnement) dont les principaux éléments ont été portés à la connaissance des représentants réunis à Vichy, nous soumettra dans les prochaines semaines un plan stratégique de développement. Parmi les principales recommandations figurera celle d'une organisation de notre fédération en deux grands secteurs d'activités, le premier ayant pour objet le renforcement des activités sportives traditionnelles à finalité compétitive et de loisirs, le second devant développer les pratiques sociales en direction de publics ayant peu accès à la pratique (*En Jeu* 449, octobre 2011, p. 18-19). Cette structuration doit permettre à l'Ufolep de clarifier son identité de fédération affinitaire, secteur sportif de la Ligue de l'enseignement et donc mouvement d'éducation populaire. Toujours pour faire apparaître de manière plus claire et plus visible l'identité de l'Ufolep, il est souhaitable de sérier et de limiter à deux ou trois les priorités du plan national de développement qui devra être adopté lors de l'assemblée générale d'avril prochain: par le passé, les objectifs définis étaient trop nombreux et insuffisamment hiérarchisés. Pour mener à bien ce chantier, il sera nécessaire de mettre en synergie tous les échelons et toutes les forces vives de la fédération, bénévoles et professionnels réunis: il ne s'agit nullement d'opposer les uns aux autres mais au contraire

réel de nos précédents plans quadriennaux... Le bilan de la mandature 2008-2012 sera une photographie de départ et contribuera à déterminer les buts à atteindre d'ici 2016.

CHOIX BUDGÉTAIRES ET PROBLÈMES D'ASSURANCE

Les représentants des comités ont également travaillé en atelier sur la pertinence de nos choix budgétaires dans la mise en œuvre du projet. En effet, nous sommes très souvent dans la simple reconduction du financement des actions. Cela ne laisse que peu de moyens aux nouveaux projets, alors même que l'impact des projets qui sont ainsi reconduits n'est pas suffisamment questionné. Quelques pistes ont été avancées: rééquilibrage de l'aide entre formation fédérale et professionnelle, limitation du nombre de projets départementaux et régionaux soutenus par la fédération (sans modification de l'enveloppe globale), mise en place de conventions d'aide pluriannuelles, composition et mode de fonctionnement des groupes de travail nationaux...

Enfin, un temps fut consacré aux difficultés rencontrées en matière d'assurance par certaines de nos disciplines, et plus particulièrement les activités cyclistes et mécaniques (principalement moto). En raison de sinistres conséquents enregistrés depuis plusieurs années, le rapport entre le montant des primes et celui des sinistres fait apparaître un très net déficit, avec des risques de résiliation de notre contrat: une augmentation est incontournable et il nous faudra trouver collectivement les moyens de limiter les risques inhérents à ces pratiques. ●

PIERRE CHEVALIER, DTN DE L'UFOLEP
pchevalier.laligue@ufolep-usep.fr

DES RÉUNIONS INTERRÉGIONALES EN 2012.

Si le rassemblement des présidents des comités est apprécié tant pour les temps de plénière que pour les échanges en atelier ou les moments plus informels, l'ordre du jour très chargé empêche parfois d'aller au fond des sujets abordés, ce qui suscite une certaine frustration. Aussi, afin d'augmenter les temps de travail mais aussi de limiter les déplacements et d'élargir le nombre de participants, ce temps d'échange et d'information pourrait se décliner en 2012 sous la forme de réunions interrégionales.

L'Ufolep en entreprise, pourquoi pas ?

Les comités d'entreprise favorisent de plus en plus les pratiques de bien-être ou améliorant la cohésion interne. L'Ufolep peut être leur partenaire.



En Jeu
Les activités d'entretien sont de plus en plus présentes dans le sport d'entreprise.

Le sport d'entreprise, communément appelé « sport corpo », s'est structuré à partir de 1946 avec la création des comités d'entreprise (CE) chargés, entre autres, d'organiser les activités sociales et culturelles au profit des salariés. De nombreuses associations sportives se sont ainsi créées au sein des entreprises industrielles, commerciales ou des administrations. Créée en 1952, la Fédération française du sport d'entreprise (FFSE) comptait 21 420 licenciés en 2010.

Parallèlement, d'autres fédérations (la Fédération sportive et gymnique du travail ou des fédérations délégataires comme la FFF) organisaient aussi des championnats « corpos », principalement dans les sports collectifs (football, basket, rugby) ou en athlétisme. Le développement du sport en entreprise a alors participé de la démocratisation des activités physiques. Celles-ci figurent aujourd'hui au premier rang des activités sociales des CE : clubs d'entreprises omnisports ou « unisport », mais aussi centres de loisirs et séjours de vacances pour adultes.

Ce modèle a toutefois évolué en raison d'une transformation des attentes et des modes de vie. Du fait de la distance croissante avec leur domicile ou du poids des obligations familiales, les actifs organisent de plus en plus leur vie autour de leur lieu de travail et se tournent notamment vers des pratiques de bien-être aux horaires souples (pendant la pause méridienne ou après le travail). La facilité d'accès et la diversité d'activités sont aujourd'hui fortement recherchées par les salariés des grandes, petites et moyennes entreprises. En collaboration avec le Medef, l'organe représentatif du patronat, le ministère des Sports mène d'ailleurs auprès d'entreprises volontaires et de leurs salariés une enquête afin de mieux cerner les motivations de ces derniers.

TROIS ENTRÉES POUR L'UFOLEP

On relèvera aussi que, selon les activités, l'activité professionnelle peut provoquer certaines pathologies (sédentarité pour le travail de bureau, traumatologie dans les ateliers ou les usines) et que certaines catégories socioprofessionnelles sont souvent éloignées des activités de loisirs sportifs.

Dans ce cadre, l'Ufolep a tout à fait sa place et, à travers certaines de leurs associations, plusieurs comités départementaux ont déjà approché le monde de l'entreprise, comme la Loire-Atlantique (1). Sur la base de ces différentes expériences, il apparaît que l'offre sportive de l'Ufolep en direction des CE et des salariés qu'ils représentent peut se structurer en trois grands types d'actions.

Il peut s'agir premièrement d'actions de prévention, d'éducation à la santé et de recherche du bien-être au sein de l'entreprise : sensibilisation du salarié et de l'entreprise à travers des programmes personnalisés d'activités de « com-

pensation » (gymnastique douce, pratiques de détente et d'entretien) répondant à un environnement professionnel particulier (répétition des tâches, mauvaise posture, déplacement de charges). Ceci nécessite de la part de l'animateur sportif d'analyser les contraintes et risques liés aux postes de travail des salariés d'une ou plusieurs entreprises.

Second type d'actions, celles visant à favoriser la cohésion interne et la vie de l'entreprise par l'intermédiaire d'événements ou de journées spécifiques, comme des challenges sportifs inter-entreprises. Les comités Ufolep du Lot-et-Garonne, du Rhône et des Yvelines sont notamment positionnés sur ce champ.

Troisième approche possible, la recherche de lien social : c'est la possibilité d'améliorer sa condition physique et de partager autre chose avec ses collègues de travail à travers une offre multisports régulière, quel que soit son niveau, en loisir ou en compétition. Les comités Ufolep peuvent jouer le rôle de structures ressources auprès des entreprises en leur proposant du matériel, un encadrement, une couverture assurance, la participation à des championnats, le concours de leur réseau associatif, ou bien encore en facilitant l'accès à des lieux de pratiques et des possibilités d'échanges avec d'autres entreprises. Un comité peut aussi apporter son soutien à la création de clubs sportifs d'entreprise.

Parce qu'il est aujourd'hui prouvé que les activités physiques en entreprise contribuent à minorer le stress au travail, l'absentéisme, les accidents de travail et les arrêts-maladie, de plus en plus d'entreprises prennent davantage en compte le bien-être de leurs salariés au titre de la « responsabilité sociétale des entreprises » (RSE). Une offre sportive de qualité, en termes de santé et de loisirs, répond aux objectifs de bien-être et de cohésion interne du RSE. Et l'Ufolep est parfaitement en mesure de proposer celle-ci. Afin d'encourager ces démarches de « prospection », la direction nationale met à disposition des comités intéressés des argumentaires et des listings de comités d'entreprise par département. ●

BENOÎT GALLET, PÔLE VIE SPORTIVE
bgallet.laligue@ufolep-usep.fr

• **Colloque** : organisées le 25 novembre 2011 en partenariat avec le Medef, avec la participation de la FFSE et de la Société française de médecine du sport, les 2^{es} Rencontres de Biarritz proposaient trois tables rondes autour du thème « activités physiques et entreprise » : « L'APS, bienfait réciproque ou contrainte pour l'entreprise ? », « L'activité physique et les troubles musculo-squelettiques » et « L'APS, un moyen de lutter contre le risque socio-professionnel » (contact : biarritzenforme@gmail.com)

(1) L'Ufolep 44 développe un projet ainsi défini : « Adaptation des pratiques notamment dans le domaine de la santé, par la mise en place d'un programme d'activités sportives d'entretien dans le milieu de l'entreprise et à destination des publics adultes de 40 ans et plus ».

Dopage et conduites dopantes : quel discours tenir ?

Le plan national aujourd'hui mis en place par l'Ufolep doit nous permettre de tenir un langage adapté à nos pratiques et nos publics.

En répondant à l'appel à projet lancé en octobre 2010 par le ministère des Sports, l'Ufolep s'est engagée à mettre en œuvre un plan national de lutte contre le dopage et les conduites dopantes qui répond à trois objectifs : diminuer le nombre de cas de dopage ; sensibiliser et informer les licenciés, quel que soit leur niveau de pratique ; former un encadrement associatif sur le risque de ces conduites.

La première étape dans la réalisation de ces objectifs consiste en la création, au sein de notre fédération, d'un réseau de « correspondants » régionaux ou interrégionaux compétents sur les problématiques du dopage et des conduites dopantes. La première session de formation de ces correspondants s'est déroulée les 23 et 24 juin 2011 et a réuni dix stagiaires issus de l'échelon national et de sept régions : Bretagne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire, Antilles (Guadeloupe).

UNE RÉALITÉ DIFFICILE À ESTIMER

Au-delà de leur qualité, les interventions de Christophe Brisonneau, docteur en Staps, et du Dr Philippe Le Van, médecin au CNOSF et à l'Insep, ont rapidement ramené cette première cohorte à la question de la spécificité de l'Ufolep, fédération multisports où coexistent un secteur compétitif et une pratique de loisir. La définition de la « conduite dopante » a, ensuite, été largement débattue : en effet, les conduites dopantes recouvrent une multitude de formes, de la prise d'homéopathie à la consommation de paracétamol ou d'aspirine, en passant par les compléments vitaminiques, les boissons énergisantes, les baumes, pommades et remèdes en tous genres, sans oublier la dimension superstitieuse de cette démarche chez de nombreux sportifs.

Par ailleurs, la réalité de ces pratiques dans notre fédération reste difficile à évaluer. Le dopage existe en Ufolep, c'est un fait établi au regard des procédures disciplinaires mises en œuvre depuis plusieurs années. Comme dans les fédérations délégataires, le dopage est évalué chez nous à l'aune des contrôles diligentés par l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage) lors des compétitions organisées sous notre égide.

ET LE SPORT LOISIR ?

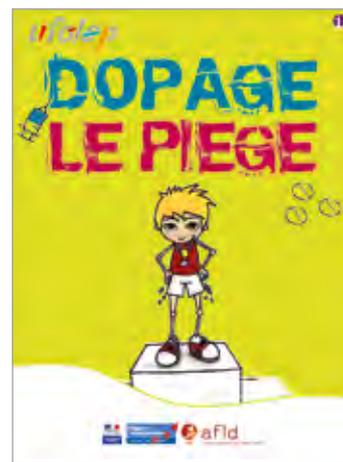
Mais qu'en est-il réellement des pratiques dopantes, que le Dr Patrick Laure, éminent spécialiste de la question, définit comme la consommation de produits dont « le but est de surmonter un obstacle, que celui-ci soit réel ou supposé, à des fins de performance », l'obstacle en question pouvant être un examen, un entretien d'embauche ou une épreuve

sportive ? Largement stigmatisé en raison de ses dérapages et de ses excès, le sport de compétition n'est manifestement pas le seul touché par des comportements « déviants ». Le sport loisir, même en Ufolep, peut l'être lui aussi.

Or, à ce jour, nous manquons d'éléments statistiques au niveau national sur les conduites dopantes. Si nous sommes en mesure de faire le constat qu'une large majorité des compétiteurs contrôlés déclarent avoir consommé des produits pharmaceutiques ou des compléments « énergétiques », sans pour autant être dopés au sens juridique du terme, il n'existe aucune donnée dans le cadre de la pratique de loisir. D'où l'intérêt de l'enquête lancée en octobre au sein des associations Ufolep sur les habitudes alimentaires et sportives de nos licenciés et dont les premiers résultats, très partiels, doivent encore être affinés.

En 2012, la fédération confirmera son engagement dans la lutte contre le dopage et les conduites dopantes en proposant une nouvelle session de formation aux professionnels et bénévoles souhaitant intégrer ce réseau de personnes ressources et en s'attellant à la conception d'outils pertinents pour la mise en œuvre d'actions ciblées. Tout l'enjeu de cette démarche est de définir un discours adapté à nos pratiques et à la diversité de nos publics. ●

LAURE DUBOS, PÔLE VIE FÉDÉRALE
ldubos.laligue@ufolep-usep.fr



Panneau de l'exposition « Dopage le piège » mise à disposition des comités Ufolep.

CONFÉRENCE-DÉBAT EN MIDI-PYRÉNÉES

Le comité régional Ufolep Midi-Pyrénées a organisé le 19 novembre à Toulouse une conférence-débat sur le thème du dopage et des conduites dopantes. Celle-ci a réuni une cinquantaine de personnes et, parmi les intervenants, Jean-Claude Debergue (CN médicale Ufolep), Claude Lautard (association 100 % sport pur) et le Dr Philippe Ghestem (médecin conseiller de la DRJSCS). Ce dernier a rappelé que l'Ufolep est la seule fédération non délégataire à avoir répondu à l'appel à projet du ministère. Les interventions ont été illustrées d'exemples concrets et ont donné lieu à de nombreux échanges, notamment sur les compléments alimentaires et les produits énergétiques. ●

LUTTE CONTRE LE DOPAGE : SANCTIONS

L'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) nous demande de diffuser les sanctions prises à l'encontre des sportifs suivants, convaincus de dopage :

Roland ROLLEAU (FF Cyclisme) : interdiction de participer pendant quatre ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération. Cette sanction est étendue aux activités de l'intéressé relevant des autres fédérations sportives françaises. Les résultats individuels obtenus par ce sportif avec toutes les conséquences en découlant, y compris le retrait de médailles et des points acquis sont annulés. M. ROLLEAU est suspendu jusqu'au **6 février 2015 inclus**.

M^{me} X* (Fédération des clubs sportifs et artistiques de la Défense, cross-country) : interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération, et annulation des résultats individuels obtenus lors du championnat de France cross-country d'athlétisme, avec toutes les conséquences en découlant, y compris le retrait de médailles et des points acquis. Cette sanction est étendue aux activités de Mme X* relevant de la Fédération française d'athlétisme, de la Fédération française de cyclisme, de la Fédération française de triathlon, de la Fédération française du sport d'entreprise, de la Fédération sportive et gymnique du travail et de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique. M^{me} X* est suspendue jusqu'au **1^{er} mai 2013 inclus**.

*En vertu de dispositions juridiques permettant, dans certains cas, de préserver l'identité de la personne visée par la procédure, l'AFLD communique la condamnation sans donner de nom.

Stéphane BELOT (FF Cyclisme) : interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française de cyclisme, par la Fédération française de triathlon, par la Fédération française du sport d'entreprise, par la Fédération sportive et gymnique du travail ou par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique. M. BELOT est suspendu jusqu'au **23 octobre 2013 inclus**.

Davy GALAND (FF Rugby) : interdiction de participer pendant quatre ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par cette fédération. Cette sanction est étendue aux activités de M. GALAND relevant des autres fédérations sportives françaises. M. GALAND est suspendu jusqu'au **21 avril 2015 inclus**.

Alain BLONDRON (FF Judo, jujitsu, kendo et disciplines associées) : interdiction de participer pendant deux ans aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées, par la Fédération sportive et gymnique du travail et par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique. M. BLONDRON est suspendu jusqu'au **22 septembre 2013 inclus**.

Jesus Salvador VILCHEZ (FF Cyclisme) : interdiction de participer pendant trois ans aux compétitions et manifestations sportives organisées et autorisées par cette fédération. Cette sanction est étendue aux activités de M. VILCHEZ relevant des autres fédérations sportives françaises. M. VILCHEZ est suspendu jusqu'au **25 mai 2014 inclus**.

en bref

Le comité directeur en visite à Gerzat

Avant de participer les 10 et 11 décembre au rassemblement des présidents des comités à Vichy, les membres du comité directeur national se sont réunis à Gerzat (Puy-de-Dôme), commune de l'agglomération de Clermont-Ferrand qui accueillera en avril prochain l'assemblée générale de l'Ufolep. Ce fut l'occasion d'un repérage et d'une prise de contact avec le comité départemental. Une conférence de presse animée par Philippe Machu a également été organisée à cette occasion pour les médias locaux.

Éducation Mixités Citoyenneté

L'Ufolep et le pôle ressources national « sport éducation mixités citoyenneté » (PRN SEMC), installé au Creps d'Aix-en-Provence, ont signé en novembre lors du Salon de l'éducation une convention de partenariat visant à l'échange d'expertise et à mener en commun des projets et des actions de communication. Parmi les pistes déjà évoquées : la mutualisation des compétences dans l'accompagnement des sports émergents et dans la modélisation et l'essaimage d'actions socio-sportives au cœur des territoires. Rappelons que le pôle « sport éducation mixités citoyennetés » est né de la fusion des deux pôles « sport, famille et pratique féminine » et « sport, éducation, insertion ».

Randonnée interfédérale

Dans le cadre d'un groupe interfédéral pour la promotion et l'encadrement des activités de randonnée, l'Ufolep, la FFRP, la FFEPCV et la FFEPCMM Sports pour tous se sont retrouvés le 21 octobre à notre siège de la rue Récamier pour échanger sur les réglementations des accueils collectifs de mineurs (ACM) et sur le développement de la marche nordique (formation, partenariats). Une journée nationale de promotion de la marche nordique est en projet, avec une approche sport-santé. La prochaine réunion se tiendra le 2 février au nouveau siège de la FFEPCMM, à Nogent-sur-Marne, avec au menu l'accueil de jeunes en service civique. Également membres du groupe de travail, la Retraite sportive, la FF montagne et escalade et la FF des clubs alpins de montagne y sont aussi conviées.

Formation séniors en Picardie

L'Ufolep Picardie a organisé les 19 et 20 décembre 2011 à Berck (Pas-de-Calais) deux journées de formation professionnelle sur les séniors dans une approche ciblée « santé ». Ce stage a réuni 16 délégués et éducateurs sportifs de la région. Le sport-santé, la connaissance d'un public sédentaire, des risques sportifs ou des spécificités du public handicapé (avec mise en situation des éducateurs) figuraient au programme. Laurence Nadaud a également présenté l'avancement du projet « séniors » en cours d'élaboration à l'Ufolep.

Engagement en ligne pour les Nationaux



À l'occasion des premiers nationaux 2012 organisés mi-janvier (GRS individuels) et début février (cyclocross), l'Ufolep a expérimenté un nouvel outil d'engagement en ligne pour les comités. Devraient suivre dès cette année la natation, le tennis de table... À terme, cette plateforme regroupera les procédures d'engagement à toutes les compétitions nationales Ufolep dans toutes les activités. Cet outil développé en collaboration avec Daniel Manuel, responsable des activités cyclistes, permettra de faciliter l'ensemble de la gestion sportive et financière des manifestations (forfaits, amendes, remboursement des déplacements, facturation, statistiques, etc.).

LE TRAIL DES FALAISES

Douze kilomètres, 680 m de dénivelé positif, des paysages à couper le souffle entre maquis, falaises calcaires et bord de mer. Et aussi des panoramas imprenables sur la Méditerranée, les îles Lavezzi et la citadelle de Bonifacio... Voilà la carte postale du Trail des Falaises, dont la 8^e édition a réuni 395 participants (379 à l'arrivée) le 30 octobre à Bonifacio (Corse-du-Sud). Une édition record pour le comité régional Ufolep !

Le temps a été plus clément qu'en 2010, laissant aux coureurs tout loisir d'aborder les difficultés techniques sur terrain sec. Car si le parcours est, aux dires de certains amateurs de trails plus longs, un peu bref, il n'en est pas moins exigeant.

Ufolep Corse



Après un départ nerveux, il comporte quelques belles descentes et ascensions, notamment pour parvenir à la plage du Bateau échoué.

Les premiers ont bouclé l'affaire en moins d'une heure, Romain Salomon Du Mont s'imposant chez les hommes

et Mélanie Rousset chez les dames, à l'issue d'une belle bagarre avec la championne de Belgique de cross court. Eh oui, les concurrents venaient aussi de très loin sur le continent... ●

ALAIN GOURDOL,

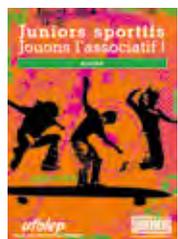
PRÉSIDENT DU COMITÉ RÉGIONAL



Contact:
pbrenot.laligue
@ufolep-usep.fr
Tél. 01 43 58 97 61

JUNIOR ASSOCIATION

Team FSN 80, BMX de village



Ce guide est disponible auprès de votre comité.

C'était il y a un peu plus de trois ans...

Un groupe d'amis se retrouvaient régulièrement dans les rues de leur village de Flers-sur-Noye (Somme, 360 habitants) pour pratiquer le dirt, une discipline du BMX caractérisée par des sauts spectaculaires. Pour le besoin de leurs acrobaties, ils n'hésitaient pas à bâtir ici ou là des tremplins en terre, au grand dam des habitants. «Au bout d'un moment, on s'est dit qu'on ne pouvait pas continuer comme ça et nous avons cherché à "officialiser" notre petit groupe. C'est alors que nous avons découvert l'existence des juniors associations», raconte le président de la JA, Pierre Delrue, aujourd'hui âgé de 17 ans.

La Team FSN 80 voit le jour en 2008 avec le soutien de la mairie, qui propose aux jeunes un terrain pour installer des modules et créer un champ de bosses. Après deux années de terrassement, celui-ci est inauguré les 12 et 13 juillet 2010, en présence d'un conseiller de leur communauté de communes et de sponsors.

Aujourd'hui, la junior association compte une trentaine de membres de 10 à 18 ans, dont deux filles. D'avril à septembre, ils se retrouvent les mercredis, samedis et



Les jeunes ont aménagé eux-mêmes leur terrain de jeu.

dimanches pour travailler leurs figures. L'hiver est mis à profit pour entretenir et améliorer le terrain, en créant par exemple une « ligne » pour les débutants ou en installant un bac à mousse... En 2010, la JA est sollicitée une première fois par la mairie de Flers pour une démonstration nocturne de dirt. Renouvelée à plusieurs reprises, l'expérience rencontre à chaque fois toujours plus de succès,

donnant l'envie à Team FSB 80 de voir plus grand. Fin août 2011, les jeunes ont ainsi organisé une compétition nationale ouverte à tous, même si une météo peu propice n'a pas permis à l'événement de rencontrer le succès escompté. Qu'à cela ne tienne: ils souhaitent réunir de nouveau le 14 juillet prochain le plus grand nombre de pilotes de BMX et de VTT dirt. Un projet qui a donné envie à d'autres jeunes passionnés de la région de créer eux aussi leur junior association. Et en attendant l'achèvement de leur propre terrain, ils viennent s'entraîner sur celui de Team FSN 80. ●

JULIE PRONO,

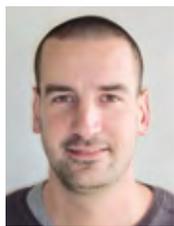
RÉSEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

Contact Team FSN 80: 06 84 57 69 21
team.fsn80@yahoo.fr / <http://team-fsn.xooit.fr/portal.php>

La Marne au plus près des associations



Noël Naudin,
président



Yvan Favaudon,
délégué



Fabrice Bouquin,
ville de Sillery

Après des années de baisse de ses effectifs, l'Ufolep de la Marne a inversé la tendance en travaillant la proximité avec ses associations et les territoires.

La réflexion menée actuellement au plan national par l'Ufolep sur sa « dualité », avec d'un côté la gestion et le développement des compétitions et loisirs sportifs et de l'autre l'impulsion et l'accompagnement de projets sportifs à dimension « sociétale », illustre bien le positionnement adopté par le comité départemental Ufolep de la Marne. Mais il traduit aussi la difficulté de concilier, autour d'un projet partagé à l'échelle départementale, cette double approche.



Finale de la coupe départementale de basket.

réalité territoriale puisque plus de 40% de nos 4424 licenciés (regroupés dans 138 associations) vivent dans la grande couronne rémoise. Si notre taux de pénétration demeure moyen à l'échelle du mouvement, nos effectifs sont sur une pente ascendante (+ 15% en 5 ans). Cette embellie doit être relativisée par les dix années de baisse lente mais régulière

qui l'ont précédée, ainsi que par « l'effet d'aubaine » observé dans certaines activités. Elle n'en résulte pas moins d'une réflexion du comité départemental sur son projet.

Globalement, le tissu de nos associations a suivi les évolutions constatées dans l'ensemble du mouvement sportif ces vingt dernières années : développement d'associations « unisport » (et non plus multisports comme l'étaient autrefois les amicales laïques), difficulté à maintenir un réseau en milieu rural ou encore glissement des pratiques compétitives vers le loisir

AUTOUR DE REIMS

Le département de la Marne, dont la population s'élève à 566 000 habitants, comprend un pôle urbain, l'agglomération de Reims, qui concentre une grande partie de l'activité économique. Le comité départemental Ufolep reflète cette

SILLERY, LA VITALITÉ DU SPORT RURAL

Fabrice Bouquin, 48 ans, conseiller des APS à Sillery (village de 1 600 habitants situé à 15 km de Reims) et élu du comité de la Marne, détaille le partenariat noué entre sa commune, l'Ufolep et la Ligue de l'enseignement.

« En 1985, dans la foulée de la loi sur le sport et des opportunités qu'elle offrait, le maire a souhaité travailler le lien social dans la communauté à travers les loisirs et le sport, en créant une association paramunicipale, devenue en 2002 l'Association culturelle et sportive de Sillery (AC2S). Nous avons aussi pour atouts le fait de posséder une population assez jeune et celui d'avoir conservé un esprit village.

L'idée était d'aider les sections à se créer, ce pourquoi nous nous sommes rapprochés de l'Ufolep et de la Ligue de l'enseignement. À l'époque, l'Ufolep avait beaucoup d'équipes de jeunes, ce qui nous a permis de monter l'école de foot. Nous avons aussi développé les activités de nature, comme la canoë-kayak ou l'orientation, ce qui a débouché sur l'organisation, de 1992 à 2002, des "24 heures du sport nature de Sillery".

Aujourd'hui, AC2S est une association "civile", indépendante de la mairie (1), qui réunit 700 adhérents et 28 sections. Certaines sont affiliées à la fédération délégataire (le canoë-kayak par exemple), d'autres à l'Ufolep (volley, basket, cyclisme...).

La Ligue de la Marne et l'Ufolep sont demeurés des partenaires très proches. La Ligue vient faire de la formation, de l'accompagnement de projet, et de notre côté nous mettons à disposition nos installations, c'est un échange de services. Présente sur notre Fête des sports et divers partenariats tels que les journées sport en famille ou l'organisation, en 2012, d'une journée autour des sports émergents, l'Ufolep permet de développer le sport dans la ruralité, notamment parce qu'elle n'a pas les contraintes des fédérations délégataires en termes d'infrastructures. Par ailleurs, l'Usep a toujours été très présente sur Sillery. En conjuguant leur action, l'Ufolep et l'Usep sont en zone rurale les partenaires idéaux pour monter un projet sportif. » ● RECUEILLI PAR PH.B.

(1) Son président est Thomas Dubois, conseiller municipal de Sillery et ancien élu national Ufolep au début des années 2000.

sportif. Dans ce contexte, la diversité des activités présentes à l'Ufolep de la Marne – tant dans la nature et le mode de pratique que dans la répartition des effectifs – constitue une particularité qui peut être appréhendée comme une force ou une faiblesse. Même s'ils peinent parfois à renouveler leurs effectifs et dynamiser leur fonctionnement, les sports collectifs (football, basket, volley), majoritairement masculins et vétérans, ont toujours été bien représentés. Nous accueillons aussi depuis quatre ans une épreuve de rugby – le challenge de l'amitié – dont les fondamentaux collent aux valeurs de l'Ufolep. Les pratiques individuelles (badminton, motocross, tir à l'arc...) tendent pour certaines à se développer. Statistiquement, nos activités les plus dynamiques sont le football (1 117 licenciés), la moto (642), le volley (424), le badminton (353), le rugby (330) et l'APE (235). En revanche, certaines disciplines généralement bien implantées à l'Ufolep n'ont jamais percé dans la Marne : la gymnastique artistique et le cyclo-sport ne comptent respectivement que 72 et 155 licenciés. Nos licenciés sont à 79% des hommes et à 82% des adultes.

AUPRÈS DES ASSOCIATIONS

Dans ce contexte, l'Ufolep de la Marne s'est donné pour priorité d'être très présente auprès des associations. Le comité a lancé en 2006 un cycle de rencontres de toutes nos associations afin de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes, une démarche qui se poursuit aujourd'hui. Il est d'ailleurs intéressant de constater que nombre d'associations qui enregistrent une progression de leur licenciés n'intègrent pas nécessairement des activités structurées autour de championnats ou de rencontres. Ceci met en évidence l'importance de l'accompagnement des associations à vocation non compétitive afin qu'elles trouvent toute leur place dans la fédération. L'Ufolep Marne est aussi très attentive aux dynamiques propres aux territoires (en fonction de leurs caractéristiques et de leurs acteurs) et ne se contente pas d'une logique d'offre descendante vers un réseau d'adhérents. Le partenariat avec la commune de Sillery (*lire ci-contre*) est une illustration de cette démarche. De toute évidence, les motivations d'adhésion à la fédération évoluent et nous tentons de répondre le mieux possible à ce nouveau « modèle ». Une autre évolution majeure tient au fait que, sous l'impulsion des services de l'État et des collectivités locales, les pratiques sportives sont de plus en plus souvent liées aux



questions de société : sport-santé, pratiques à caractère social, respect de l'environnement... Cette réalité s'impose progressivement à notre réseau et nous invite à faire évoluer notre positionnement et à mieux répondre à ces besoins individuels et collectifs.

Animation VTT jeunes.

« SOCIO-SPORT »

En ce domaine, l'Ufolep de la Marne peut faire figure de pionnière puisque dès 1995, dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Reims, nous nous étions engagés dans ce que l'on dénommait alors « socio-sport ». Le but était d'utiliser les pratiques sportives comme outil de médiation sociale à destination de populations en situation d'exclusion sur des micro-territoires urbains.

Ce projet a connu un développement important (près de 500 jeunes suivis annuellement avec leurs familles) et vu se constituer une équipe de quatre médiateurs sociaux aujourd'hui spécifiquement affectés à celui-ci. Au regard de son développement et de l'extension des domaines d'intervention (accès aux vacances, culture, citoyenneté), ce projet est aujourd'hui piloté par la Ligue de l'enseignement de la Marne, l'Ufolep accompagnant toujours sa dimension sportive. Et si, en vertu de l'expertise qu'elle a développée, l'Ufolep est présente sur d'autres projets d'éducation et d'insertion par le sport, ceux-ci s'inscrivent désormais dans un cadre régional. ●

YVAN FAVAUDON, DÉLÉGUÉ UFOLEP DE LA MARNE

L'ÉDUCATION PAR LE SPORT, EMBÈME DU COMITÉ CHAMPAGNE-ARDENNE

Longtemps cantonnée à la formation fédérale et à la gestion d'activités sportives à l'échelle régionale, l'Ufolep Champagne-Ardenne (qui réunit les Ardennes, l'Aube, la Marne et la Haute-Marne) a réorienté son projet.

Bénéficiant de l'appui de l'État, du conseil régional et de l'Ufolep nationale pour le recrutement d'un agent de développement, le comité régional a lancé en 2008 une première action d'éducation par le sport et s'est depuis positionné comme tête de réseau régionale pour développer des partenariats locaux avec des structures de jeunesse ou d'éducation, des collectivités et des associations. L'un de ces projets, « Du bitume à la verdure » (1) consiste en l'animation, partout dans la région, d'ateliers multisports ayant pour finalité la participation à un grand raid : il fédère aujourd'hui

une vingtaine de partenaires et mobilise 120 à 150 jeunes pendant neuf mois.

Ce projet a aussi permis de clarifier à l'externe le projet de l'Ufolep, de resserrer la collaboration entre comités départementaux et de développer la couverture territoriale de nos actions. Il constitue aujourd'hui le moteur de notre vie régionale, sans occulter pour autant les missions originelles. Il favorise de nouvelles initiatives, telles que le CQP ALS, formation professionnelle d'animateur de loisir sportif, qui a regroupé 15 stagiaires en 2011.

Le croisement de ces différentes actions est facteur de consolidation et de développement du projet de l'Ufolep en Champagne-Ardenne. ● Y.F.

(1) Son nom changera en 2012.

CRÉÉE EN 1992 À BLOND (HAUTE-VIENNE)

La Mistral, pionnière du VTT Ufolep

Ce raid-rando a accompagné l'essor du VTT en Limousin. Sa vingtième édition s'est déroulée le 30 octobre dernier.

Huit heures, un dimanche d'automne. Tandis que le jour achève de se lever, un nombre inhabituel de véhicules convergent vers le village de Blond (Haute-Vienne), dépasse le centre du bourg sans s'arrêter puis forme une file que des signaleurs guident vers le vaste parking tracé aux abords du terrain de foot.



Ultime recommandations aux coureurs...

Panneau réversible au bout du bras, André, 78 ans, licencié au Guidon Bellachon (1), ne se souvient pas avoir manqué une édition de la Frédéric-Mistral. « Avant, ce n'était pas si important. Mais maintenant, il faut bien 60 à 80 bénévoles à chaque fois », observe-t-il avant de poursuivre la conversation engagée avec Jean-Jacques, qui lui aussi en a « fait un paquet », mais côté compétiteurs. « Maintenant, avec ma prothèse, j'y vais tranquillement. Alors aujourd'hui je me contenterai de la randonnée, en essayant de voir passer mes enfants. » Lesquels ont pour nom Alexia et Quentin et sont engagés sur le raid 26 km, réservé aux féminines et aux cadets.

DÉPART

Huit heures trente. Mégaphone en main, Antoine Gailledrat donne les dernières indications aux 242 coureurs engagés sur le raid : « Vous avez droit cette année à un nouveau parcours dont le point d'orgue est la montée en sens inverse des rochers de Puy Lachaud, que personnellement je suis

incapable d'accomplir... Attention à un petit piège dans la descente de la Bachellerie. Il y a eu un coup de vent cette nuit et un arbre est tombé; ça passe, mais faut baisser un peu les oreilles. » Puis c'est le départ, avec une boucle champêtre de 500 mètres que ceux qui jouent la gagne avalent plein pot pour se glisser dans les premiers au goulot de sortie, où le peloton s'allonge.

Parents et amis encouragement

ceux qu'ils ne reverront qu'à l'arrivée. « P..., j'ai jamais eu autant de supporters, ça me stresse ! » lâche l'un d'eux, goguenard.

D'habitude, Fabien Souchaud fait partie du peloton. Mais l'une des missions principales du service civique qu'il effectue au Guidon Bellachon était de revoir le tracé des deux raids chronométrés et des différentes randonnées (2), dont les départs s'échelonnent toutes les dix minutes jusqu'à 9 h 15 : « J'ai privilégié les tronçons communs de manière à réduire le nombre de bifurcations et le balisage. J'ai aussi enlevé un ravitaillement, sans que les participants en pâtissent puisqu'ils en trouveront toujours deux sur le parcours. Les côtes sont moins nombreuses mais plus dures. Et s'il y a un peu plus de portions goudronnées, c'est pour pouvoir emprunter les plus beaux chemins. » Mais Fabien s'inquiète moins du jugement que les habitués porteront sur son tracé que de la performance de son frère Thomas, parti avec le dossard n° 1 en vertu d'une petite faveur fraternelle... Thomas est

EN HOMMAGE AU POÈTE

La Frédéric-Mistral tient son nom du rénovateur de la langue provençale, auteur de *Mireille* (*Mirèio*) et prix Nobel de littérature en 1904. Frédéric Mistral (1830-1914) créa le Félibrige, organisation culturelle dédiée à la promotion de la langue d'oc, et fut l'un des auteurs du dictionnaire du même nom. « On avait pensé au Roc de Blond, en référence au Roc d'Azur, mais à l'époque l'Ufolep voulait des noms de personnes pour baptiser ses épreuves. Or il se trouve que les rochers de Puychaud, sommet du vieux massif granitique que sont les monts de Blond, sont censés marquer la frontière entre langue d'oc et langue d'oïl, comme le signale une plaque commémorative à la gloire du poète », explique Antoine Gailledrat, qui fut en 1990 à l'origine de la création de la commission VTT de l'Ufolep 87.

La toute première épreuve organisée par le Guidon Bellachon l'avait été dès 1988 : « Il y avait une soixantaine de participants, et notre but était de parvenir un jour à mille ». La Mistral fut ensuite créée en 1992 avec l'appui d'un délégué Ufolep désireux de promouvoir une épreuve phare pour accompagner l'essor du VTT en Haute-Vienne. « Le pic de fréquentation fut atteint en 1996, avec 1 147 vététistes et 453 marcheurs. Depuis, cela a un peu baissé, ce qui est logique : jusque dans les années 2000, on recensait entre 10 et 15 organisations VTT par an dans le département et aux alentours ; cette année, rien qu'en Haute-Vienne, il y avait 52 manifestations loisir, et 11 compétitions ! » ●



sorti du champ en sixième position, mais au village de Monts il a rétrogradé à la vingtième place et affiche le visage des mauvais jours...

RAVITAILLEMENT

Si Thomas et tous ceux qui jouent le classement ont « brûlé » le ravitaillement de La Bétouille, les randonneurs prennent le temps de profiter de la pause. Sur la grande table dressée au milieu du hameau trônent des jus de fruits, des gâteaux, des carrés de chocolat... Derrière, ça ne manque pas de bras puisqu'il y a Yvonne, son amie Léone, Huguette, une « pure bénévole » venue de Saint-Junien, et puis Roger, dont le frère Jean-Baptiste, 75 ans, habite le village et s'est posté un peu plus loin pour voir passer les coureurs quand ils débouchent du chemin. « Je participe à l'organisation, au ravitaillement, au balisage », explique-t-il. C'est qu'à La Bétouille ont y tient, au passage de la Mistral, vu que c'est l'un des rares jours de l'année où le village retrouve un peu d'animation !

De retour au terrain de foot, où se juge l'arrivée, Fabien guette son frère. Enfin le voilà qui arrive, loin des premiers et dégoûté d'avoir « percé » deux fois... « J'ai sans doute mis des pneus trop fins en espérant aller plus vite sur les parties goudronnées et dans la boue, analyse Thomas. Alors que c'était sec cette année... » Pendant ce temps-là, Antoine Gailledrat dresse un autre bilan de cette vingtième édition : « 800 vététistes et près de 400 randonneurs : c'est mieux qu'à l'an passé. Et ce en dépit de la gaffe du Populaire du Centre, qui a écrit hier qu'il n'y aurait pas d'inscriptions ce matin, alors que l'information ne valait que pour le raid. Tout samedi, le téléphone n'a pas arrêté de sonner ! »

PODIUM

Alors que certains randonneurs en finissent à peine et que d'autres sont occupés à laver leur vélo, se doucher,

boire un verre ou manger un morceau sous les tentes de l'organisation, le speaker invite le public à se rapprocher du podium. Avant la remise des récompenses, la parole est donnée au maire et à l'élu cantonal, sans que les uns et les autres cessent pour autant de papoter entre eux, le dos tourné... Du coup, le président de l'Ufolep 87, Roland Martin, y va de sa petite « gueulante » pour regretter ce manque de courtoisie. Après une dernière petite info sur la visite prochaine du Jeu des 1 000 euros, voici enfin venu le temps du ballet bien rôdé des podiums : douze, pour autant de catégories.

Les derniers et plus vifs applaudissements sont pour Davy Rodriguez, du VTT Club d'Argentat, qui dans la course reine a finalement pris le meilleur sur le jeune Aymeric Hazard, du VC Evron, favori un peu trop nonchalant. Et alors que tout le monde songe déjà au retour, le speaker appelle une dernière fois le n° 713, gagnant du gros lot, un VTT blanc immaculé. Sur le coup de treize beures, celui-ci ne s'était toujours pas manifesté... ●

PHILIPPE BRENOT

1. Le peloton dans les starting-blocks.
2. Signaleur au village de Monts.
3. Le poste de ravitaillement de La Bétouille.
4. Les jumeaux Demay, de l'US Nantiat (à droite), ont remporté la catégorie tandem.

(1) Lire le reportage consacré au club organisateur de la Frédéric-Mistral dans *En Jeu* n° 415, avril 2008. Le Guidon Bellachon tient son nom de Bellac, sous-préfecture de la Haute-Vienne, située à dix kilomètres au nord de Blond.
 (2) Côté compétition, la Frédéric-Mistral 2011 proposait un raid de 42 km et un autre de 26 km réservé aux féminines à partir de 15 ans et aux jeunes masculins jusqu'à 16 ans. Côté randonnée, deux parcours de 42 et 36 km (âge minimum 16 ans et 14 ans) empruntaient en partie le parcours du raid, avec des possibilités de délestage. La rando de 26 km, elle, se voulait familiale et accessible dès 12 ans. S'y ajoutaient une balade VTT de 15 km et une randonnée pédestre (12 ou 17 km au choix), sur un parcours mettant en valeur le patrimoine naturel et bâti. Le coût d'engagement allait de 2/3€ (licencié Ufolep ou non) pour la rando pédestre à 6/7€ pour les raids et randonnées VTT les plus longues.



PAROLES DE BÉNÉVOLES

À l'instar de toute manifestation Ufolep, la Frédéric-Mistral n'existerait pas sans les dizaines de bénévoles qui contribuent dans l'ombre à son bon déroulement. Petit clin d'œil en forme de florilège.

INTENDANCE. « Mon boulot c'est l'intendance : café, chocolat et croissants du boulanger de Blond... Ça me connaît, je le faisais déjà pour les Restos du Cœur. » *Fernand Raynat, 71 ans, ancien berger.*

CHRONOMÉTRAGE. « Ça fait dix ans que je m'occupe des classements. On m'annonce les numéros des arrivants, je les rentre directement dans l'ordinateur grâce à un logiciel. Avant, on écrivait les numéros à la main, et on finissait parfois sur le coup de quatre heures de l'après-midi... » *Jean-Pierre, 54 ans, frigoriste, installé sous la tente placée près de la ligne d'arrivée.*

DOSSARDS. « Quand nous aurons fini de délivrer les dossards, Nicole ira sur un point de ravitaillement et moi je préparerai les lots pour la tombola. Le premier prix est un VTT, le second un jambon. Il y a aussi des pompes, des casquettes, et tout le monde repartira avec sa serviette-souvenir ! » *Marlène, licenciée comme son amie Nicole à la section rando pédestre du Guidon Bellachon.*

BUVETTE. « On servait déjà le café lors de la première course, en 1988, avant que ça devienne la Frédéric-Mistral. Pas de percolateur à l'époque, juste une cocotte-minute bien remplie. C'était les temps héroïques... » *Colette et Marie-Louise, cafetières d'un jour à la buvette du stade.*

MÉTÉO. « Je me souviens de deux années catastrophiques. Une fois, on a même dû revenir en pleine nuit pour arrimer les chapiteaux, qui décollaient dans la tempête. Sinon nous avons toujours eu un temps moyen ou très beau. » *Jean-Bernard Marsaudon, ancien président du Guidon Bellachon.*

BALISAGE. « On effectue le parcours à moto pour baliser les intersections et vérifier l'état des chemins. Là, on revient de notre inspection. Et tout à l'heure, après le passage des derniers coureurs, on repartira pour tout enlever. » *Patrick et Philippe, licenciés moto au Guidon Bellachon.*

SIGNALISATION. « Je suis membre de l'association Estivol, qui organise chaque année à Blond un meeting aérien. Le Guidon Bellachon nous prête son car podium, alors on leur rend le coup de main. » *Marco, signaleur au village de Monts. ●*

Loisir, X-Country, raid, enduro . . .

Vingt ans après le premier National, le VTT Ufolep fédère 30 000 pratiquants et se décline sous plusieurs formes. Dernière tendance: l'essor de l'enduro.

C'est dans le courant des années 1990 que le VTT a été pris en compte au sein d'une commission nationale cycliste jusqu'alors exclusivement préoccupée par les compétitions sur route. Depuis la situation a changé et le VTT bénéficie notamment du fait que les épreuves sur chemin sont soumises à moins de contraintes que celles sur route. «*Sur environ 75 000 pratiquants en Ufolep, il doit y avoir 30 000 vététistes pour 35 000 adeptes de la route, estime Daniel Manuel, responsable de la CNS. Le dernier National VTT a réuni 1 200 participants (1), avec un vrai esprit maison puisque 90% sont des licenciés uniquement Ufolep, quand pour le National sur route ils ne sont que 60%. Et puis il faut prendre en compte tous les non licenciés qui, le temps d'une randonnée comme la Frédéric-Mistral, participent à nos organisations.*» Géographiquement, les quatre régions-phares sont le Limousin, le Centre, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine. C'est d'ailleurs la Gironde qui réunit le plus gros bataillon de vététistes Ufolep.

Parmi les différentes disciplines, à côté du VTT loisir on trouve aussi de la compétition avec classement: du «X-Country» (des boucles de 6 à 12 km couvertes plusieurs fois suivant les catégories d'âges) ou bien des raids chronométrés sur une distance de 25 à 42 km (jusqu'à 50 parfois), comme sur la Frédéric-Mistral, avec départ et arrivée au même endroit. Si le VTT de descente est marginal à l'Ufolep, les parcours de longue distance (80 à 120 km) à réaliser sur une journée, en loisir et parfois en compétition, tendent à se développer.

Mais on assiste surtout aujourd'hui à l'essor des courses de type «enduro», avec des spéciales chronométrées, à profil majoritairement descendant, et des parcours de liaison qui ne le sont pas, comme sur les rallyes automobiles. «*Parti des Pyrénées-Orientales et du Languedoc-Roussillon, où il existe déjà un challenge d'une douzaine d'épreuves, le mouvement s'étend aujourd'hui à d'autres départements. Un règlement enduro a été rédigé et nous envisageons la création d'un National à court terme*», confie Antoine Gailledrat, responsable du VTT au sein de la CNS.

Pourquoi un tel engouement?

«*L'attrait de la nouveauté sans*

doute. Et puis je crois qu'on retrouve sur ces courses un peu de l'esprit pionnier des débuts du VTT à l'Ufolep.» ● **PH.B.**



L'enduro VTT alterne spéciales chronométrées et parcours de liaison.

(1) Depuis le tout premier National de VTT Ufolep organisé en 1992 en Lozère avec une poignée de compétiteurs, la progression a été constante pour arriver vingt ans plus tard à 1200 compétiteurs issus de 54 départements, avec des catégories d'âges allant des 13-14 ans aux plus de 60 ans, en féminines comme en masculins. On rappellera aussi qu'en 2001 le National s'est déroulé sur le site de la Frédéric-Mistral, à Blond, avec la première participation des tandems.

LES MONTS DE BLOND, BONHEUR DU VÉTÉTISTE

Situés à l'ouest de la Haute-Vienne, pas très loin de la Charente, les monts de Blond sont les premiers contreforts du Massif central. Culminant à 514 m d'altitude, ils sont le terrain de prédilection des vététistes du Guidon Bellachon, qui outre la Frédéric-Mistral y organisent en mai une randonnée VTT et pédestre, la Ronde des



sangliers, à laquelle s'ajoutera en juin prochain une semi-noc-turne interne au club réunissant adeptes du VTT, du quad et de la marche à pied!

«*Chaque année, la Mistral fait travailler les deux commerces du bourg, la boulangerie et le café-bar. Les gîtes et les chambres d'hôtes des environs en profitent aussi. Car si la plupart des concurrents viennent juste pour la journée, cela peut leur donner l'idée de revenir passer deux ou trois jours*» explique le maire

de Blond (777 habitants), Jean-François Perrin. De son côté, il met à disposition le terrain de football, le terrain de camping, les sanitaires et le personnel communal. Même si l'impact est difficile à estimer, touristiquement, la Mistral est donc une carte de visite dont profitent aussi les communes de Cieux, au sud, et de Vaulry, à

l'est, laquelle dispose de surcroît d'une base VTT.

Enfin, autre retombée du «vrai partenariat» noué avec le Guidon Bellachon, la salle des fêtes de Blond et les chemins alentours ont accueilli, les 26 et 27 novembre derniers, la quinzaine de stagiaires de la formation d'animateurs activités cyclistes premier degré (BFA1) organisée par le comité Ufolep de Haute-Vienne (photo). Une formation notamment animée par l'incontournable Antoine Gailledrat... ●

Morceaux choisis ANDRÉ SCALA

Silences de Federer

Héros contre notre temps.

Qui fréquenterait à nouveau les gradins d'un stade de tennis après des années d'absence, s'apercevrait vite d'une différence. Les balles s'échangent toujours en bas sur le court. Mais ce pour quoi on est là, l'essentiel du bonheur du sport, l'expérience de la présence, « le prestige de la présence » disait Cocteau,

on le sent s'éloigner ou se rétrécir, on ne peut plus guère le voir à l'œil nu. Tout contribue à amenuiser cette présence : les écrans disposés dans le stade, l'histrionisme de spectateurs couverts de fétiches, le bavardage de joueurs donnant en spectacle l'idée qu'on ne peut jouer au tennis sans produire toutes sortes de langages, le sentiment général que l'événement auquel on assiste est *gardé à vue*.

Un joueur tend à s'y dérober, à donner au tennis sa présence, il fait taire, autant qu'il se peut, tout langage dans son jeu et dans son attitude, il voue l'espace du court au seul fait de lancer et de recevoir la balle ; ce joueur, Roger Federer, efface tout ce qui peut faire image dans son style, il sait qu'il ne se survivra que dans les gestes futurs qu'il aura suscités, qu'il fait partie d'une histoire, qu'il n'a rien d'immortel, que la vie du sportif, comme celle du héros, est brève. S'il est un héros c'est contre notre temps.

Absorbé, classique. L'attitude de Federer sur un court de tennis est classique, certains diront ancienne, surannée,



on dira plutôt inactuelle. Cohérent avec son refus de coach, il joue au tennis sans ahaner, ni envoyer des signes positifs ou négatifs à la cantonade. Il semble indifférent à ce qu'il fait, il ne grimace pas, ne hurle pas (...). Tout cela exaspère certains commentateurs qui souhaitent plutôt voir leur sagacité introspective soutenue par une complicité béhavioriste

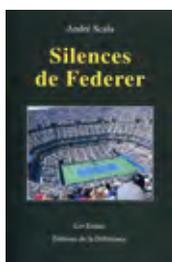
du joueur surtout si elle manifeste l'impossibilité de jouer sans faire le show.

Le tennis, rien d'autre. Nadal veut donner l'impression que le coup le plus difficile ne peut épuiser son énergie. Quant à Federer, c'est son orgueil, il s'en tient à un principe : pour s'y passionner, pour l'aimer, il n'y a rien d'autre à mettre dans un match de tennis que le spectacle d'une balle qu'on lance et qu'on reçoit. En même temps Federer sait que tout cela fait image ou spectacle et il oppose une esthétique de la grâce à une esthétique de l'expressivité, par là encore il est un classique. Il sait que, pour son compte, sacrifier aux codes télévisuels du tennis, reviendrait à sacrifier son propre jeu. Plus jeune, il a été de ces joueurs bavards qui s'expriment plus qu'ils ne jouent, ne peuvent gagner ou perdre un point sans chercher du regard leur clan, serrer le poing, souffler. À force d'attention, l'attitude s'est construite : visage lisse, expression indifférente et silencieuse quand elle accompagne le geste, modérément grise quand elle traduit des émotions. C'est une sculpture de soi. (...) Federer est un joueur plasticien. Plasticien, il fait un choix esthétique.

Définition du tennis. « Federer joue au tennis comme le tennis doit être joué* » [a remarqué un jour l'ancien champion australien Rod Laver]. Il joue mieux au tennis parce qu'il joue mieux le tennis et qu'il sait qu'il y a dans ce jeu quelque chose avec quoi justement on ne peut jouer. Le tennis offre pourtant toujours la possibilité de le jouer autrement. Depuis son invention, c'est ainsi, le tennis est placé sous le signe du double, du duel, de l'opposition entre deux manières de jouer. Ainsi, aujourd'hui Nadal joue au tennis comme seul Nadal peut y jouer, c'est sa solitude exceptionnelle ; Federer jouit d'une autre solitude : il est le seul à jouer au tennis comme tout le monde devrait y jouer, selon la définition même du tennis, dit Rod Laver. ●

© ANDRÉ SCALA / LA DIFFÉRENCE

* Rod Laver, entretien avec Barry Flatman, *Sunday Times*, 4 février 2007.



LE BONHEUR DANS LE STOÏCISME

Enseignant de philosophie, auteur d'ouvrages sur Spinoza et le peintre hollandais Pieter de Hooch, André Scala signe avec *Silences de Federer* une ode au champion suisse en forme de petit traité d'esthétique. Bien que les références à l'Antiquité grecque y abondent, aucun lyrisme en ces pages, mais une réflexion fluide et étayée sur le sport en général, le tennis en particulier, et la façon dont la télévision les caricature. Si Roger Federer prend figure de héros, c'est pour son jeu porté à l'épure et la parfaite neutralité de son attitude. Aux yeux d'André Scala, il est en cela le digne héritier des philosophes stoïciens et d'une école de pensée, qui, résume Wikipédia, « exhorte à la pratique d'exercices de méditation conduisant à vivre en accord avec la nature et la raison pour atteindre la sagesse et le bonheur ». ●

Silences de Federer, André Scala, éditions de la Différence, coll. Les Essais, 2011, 92 p., 13 €.

je me souviens... PIERRE RIGAL

Sylvain Grippoix



Ancien athlète de haut niveau, Pierre Rigal, 39 ans, dirige à Toulouse la compagnie de danse contemporaine Dernière minute. L'une de ses créations, *Arrêts de jeu* (2006), s'inspirait du match France-Allemagne de Séville. Il présentera début février au festival Suresnes cité danses des extraits de son prochain spectacle, *Standards*, qui sera créé fin juin.

Je me souviens, en 1992, avoir terminé troisième du championnat de France junior sur 400 m plat, sous les couleurs de l'Entente Union Fronton, et d'avoir gagné les Jeux du Grand Sud, à Tarbes. Je me souviens de ma surprise : je ne m'attendais pas à l'emporter. Je me souviens du plaisir éprouvé à courir vite, de cette sensation que je ne retrouverai plus jamais.

Je me souviens avoir assisté, lors des Jeux Olympiques de Barcelone, au record du monde du 400 m haies, battu par l'américain Kevin Young.

Je me souviens avoir été le petit héros d'un match de football avec mon club de Castelnau-d'Estrétefonds. Pupille surclassé en minime, j'avais marqué le seul but de la partie.

Je me souviens que je préférerais le foot : pour moi c'est le sport de l'enfance, de la cour de récréation ; c'est le plaisir, le jeu, l'amusement, les amis.

Je me souviens du France-Allemagne de Séville, c'était l'un des premiers matchs que je voyais à la télévision : une dramaturgie folle, une terrible injustice et une immense frustration. Plus tard, je me suis rendu compte que je n'étais pas le seul à l'éprouver, et j'ai fini par en faire un spectacle.

Je me souviens que je ne voulais pas être footballeur, je voulais être Michel Platini. Et plus tard, avec davantage de distance, j'ai admiré Stéphane Diagana et Marie-Jo Pérec.

Je me souviens être passé très naturellement du sport à la danse. Ce sont deux activités très proches ayant en commun l'utilisation du corps, et entre elles les barrières sont avant tout culturelles : les deux milieux se dédaignent un peu l'un l'autre, mais moi ça ne m'a pas gêné. J'ai pris de chaque côté ce qu'il y avait de meilleur.

Je me souviens que dans l'athlétisme le plaisir est très lié à la compétition et donc un peu narcissique : on préfère être premier que deuxième, troisième ou quatrième. Alors que pour moi la danse n'était pas une manière de me mettre en avant. Au début, je n'imaginais même pas monter sur scène un jour.

Je me souviens aussi qu'en athlétisme on travaille la gestuelle dans un but d'efficacité : la beauté n'entre pas en ligne de compte, même si elle est parfois au rendez-vous. Alors que dans la danse la beauté est le but recherché, dans le cadre d'une contrainte dramaturgique. Et si le résultat n'est pas forcément «beau», il est en tout cas dans le champ de la poésie.

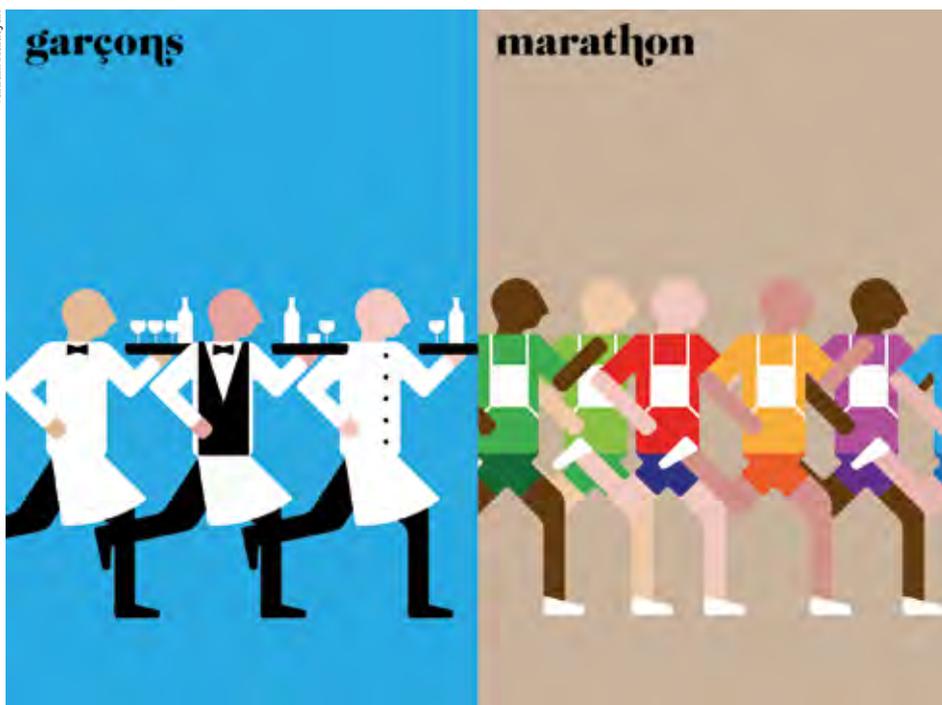
Je me souviens que le stress de la compétition m'a aidé pour le spectacle, et que j'avais beaucoup plus peur en finale du championnat de France junior qu'un soir de première d'un de mes spectacles, alors que pourtant l'enjeu est plus grand. ●

l'image

LA COURSE, in *Paris vs New York*

Par Vahram Muratyan (10/18)

Vahram Muratyan



Graphiste et directeur artistique né à Paris, Vahram Muratyan a créé lors d'un séjour prolongé à New York un blog devenu ce petit ouvrage inclassable. *Paris vs New York* tient à la fois du dialogue amoureux et du choc des cultures entre les deux métropoles. Cette rivalité complice se lit par exemple dans les tracés divergents des terrains de «foot» (Parc des Princes/Giants Stadium) et la couleur des courts de «tennis», brique d'un côté de l'Atlantique, verte et bleue de l'autre (Roland-Garros/US Open). Quant au mot «course», il réunit dans le même mouvement les garçons parisiens à l'heure du coup de feu et l'emblématique marathon de la Big Apple.



Paris vs New York,
Vahram Muratyan, 10/18,
224 p., 12,90 €.

FAIRE ÉQUIPE



Que signifie *Faire équipe*, et en quoi consiste cet « esprit » si souvent invoqué ? « *En pratique*, explique le sociologue du sport Pascal Duret, directeur de cet ouvrage « collectif », on s'aperçoit vite qu'il n'y a pas un, mais plusieurs esprits d'équipe qui s'expriment de manière plurielle formulant chacun à sa manière l'espérance, pourtant commune, dans la force du collectif. En effet, la définition même de l'équipe varie profondément d'un sport à l'autre, d'où la nécessité d'une démarche comparative. » Les auteurs s'intéressent successivement à trois thématiques, chacune étant déclinée à travers plusieurs cas d'école. La « dialectique entre indépendance et collectif » est ainsi étudiée à travers le fonctionnement d'une équipe cycliste, l'esprit de cordée en alpinisme et le rôle de « douzième homme » dévolu aux supporters de football. La « capacité à prendre le collectif comme ressource pour les individualité » est envisagée à travers le rugby et le jujitsu brésilien. Enfin, « les enjeux de pouvoir au

sein des équipes » sont analysés au prisme des conflits observés lors du fiasco tricolore lors du Mondial 2010, du partage des responsabilités entre skipper et équipiers dans les courses à la voile en équipage et de la professionnalisation dans le petit monde de la boxe. « *En définitive, l'équipe devrait se constituer comme un refuge à la fragilité constitutive de chaque individu et, en même temps, se penser comme une ressource pour honorer la vie.* » **Ph.B.**
Faire équipe, sous la direction de Pascal Duret, avec les contributions de Muriel Augustini, Éric Boutroy, Christian Bromberger, Sébastien Buisine, Fabrice Brulot, Vincent Charlot, Adolphe Maillot et Jacques Saury, coll. Sociétales, Armand Colin, 180 p., 19 €.

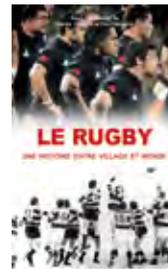
VÉLO EN VILLE



« *Les femmes et les hommes qui font du vélo un outil de base pour leurs déplacements en ville sont des micro-héros du quotidien* » écrit Vincent Mougenot, en introduction de cet étonnant manuel du cycliste urbain. En 300 pages qui tiennent de l'encyclopédie, l'auteur, consultant en immigration

professionnelle mais surtout « *cycliste enragé* », propose à leur intention un banc d'essai comparatif de tous les matériels possibles, y compris les vélos à assistance électrique (VAE). Des chapitres ultra-documentés sont également consacrés aux antivols et aux protections contre la pluie et le froid, aux accidents et à la façon de les prévenir. S'y ajoutent pour finir un descriptif du réseau cyclable parisien et un guide des vélocistes installés en-deçà du périphérique parisien. Un livre de fada, à la somme d'informations sans pareille. **Passion : vélo ou VAE en ville, Vincent Mougenot, L'Harmattan, 300 p., 29 €.**

LE RUGBY, ENTRE VILLAGE ET MONDE



Paru à l'occasion de la dernière Coupe du monde, cet ouvrage reprend plusieurs contributions d'un colloque organisé en 2007 à Sciences Po. Son titre, *Le rugby, une histoire entre village et monde*, permet de réunir des articles s'intéressant tout autant à « Cent-dix ans de rugby au Stade français » ou au rugby à Aurillac « de 1904 à nos jours » qu'aux évolutions comparées du ballon ovale chez les frères ennemis néo-zélandais et australiens ou encore au nationalisme afrikaner dans le rugby sud-africain avant l'apartheid. Un peu hétéroclite. **Le rugby, une histoire entre village et monde, coll. Histoire du sport, sous la direction de Patrick Clastres et Paul Dietschy, Nouveau monde éditions, 268 p., 25 €.**

LE FOOT FÉMININ EN EUROPE



Dans la foulée d'une Coupe du monde réussie par les Bleues et de la victoire de l'OL en Coupe d'Europe des clubs, le foot féminin va-t-il enfin décoller en France comme c'est le cas en Allemagne et dans les pays scandinaves, où les féminines représentent une part non négligeable des licenciés ? À ce titre, il n'est pas interdit de considérer le football comme un baromètre de l'égalité des sexes puisque le foot féminin, marginal dans les pays méditerranéens ou en Angleterre, s'est jusqu'à présent développé dans des pays où « *les femmes ont choisi de contester la domination masculine dans les lieux de pouvoir* », relève Xavier Breuil. Celui-ci nous apprend aussi que le premier engouement pour le foot féminin s'est fait jour durant la Première Guerre mondiale dans les usines de munitions britanniques avant d'être tué dans l'œuf par un veto de la fédération anglaise, et qu'il suscita dans les années 20 et 30 quelques vocations en France et en Belgique. Et si l'esprit de Mai 68 donna un nouveau coup de boutoir à l'exclusivité masculine sur le ballon rond, les années 70 furent celles du désenchantement, notamment en France. Ceci jusqu'à la dynamique enclenchée dans les années 1990 et, semble-t-il, depuis peu dans l'Hexagone. **Histoire du football féminin en Europe, Xavier Breuil, coll. Histoire du sport, Nouveau monde, 338 p., 24 €.**

abonnez-vous !

EN JEU VOUS PROPOSE DÉSORMAIS 3 FORMULES D'ABONNEMENT :

- 10 numéros □ 20 € (Ufolep et Usep)
- 5 numéros □ 12,50 € Ufolep (octobre, décembre, février, avril, juin)
- 5 numéros □ 12,50 € Usep (septembre, novembre, janvier, mars, mai)

Vos coordonnées:.....

Je joins un chèque postal bancaire de la somme de..... à l'ordre de EJ GIE

À....., le..... Signature:



Accueil

Présentation

Activités sportives

Associations

Partenaires

FAQ

Retrouvez toutes les informations de l'Ufolep sur le nouveau site internet

www.ufolep.org

Découvrez toutes nos rubriques

Reportages

- National GRS Ufolep
vidéo déposée le 04/07/2011
- National GYM UFOLEP - Elancourt - Juin 2011
vidéo déposée le 04/07/2011
- Fête de l'UFOLEP à Amiens - Mai 2011
vidéo déposée le 15/06/2011
- Raid bitume à la verdure - Juillet 2010
vidéo déposée le 17/03/2011
- Clip UFOLEP - Novembre 2010
vidéo déposée le 16/06/2011
- Sports Méca Auto - Poursuite Terre - Aout 2010
vidéo déposée le 16/06/2011
- UFOLEP Tir à l'Arc -
vidéo déposée le 16/06/2011
- UFOLEP MULTISPORT

National GRS Ufolep



REVUE

EJ n° 447 juin 2011

Sport, laïcité, diversité



En avril dernier, l'UMP organisait un débat interne sur la laïcité non dénué d'arrière-pensées, tant l'islam semblait en être la cible. Et, début mai, l'affaire des quotas éclaboussait la Fédération française de football, soupçonnée de vouloir introd...

[+ Lire la suite](#)

NOS ASSOCIATIONS



Rhône - Alpes

Sports de nature

			<ul style="list-style-type: none"> Equitation Surf Pêche Accrobranche Marché nordique Voir toutes les activités Sports de nature
--	--	--	--

Sports aquatiques

			<ul style="list-style-type: none"> Plongée Char à voile Canoe Water polo
--	--	--	--

Activités cyclistes

			<ul style="list-style-type: none"> Bike trial Vélo couché Cyclotourisme Dirt Cyclo cross
--	--	--	---

Activités mécaniques

--	--	--

Choix d'une activité

Rechercher

ex : football

Recherche par région



◀ **Juillet 2011** ▶

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

ACTU

Congrès ISCA - Move 2011



Du 19 au 23 octobre 2011, se tiendra à Paris (au CNOSF) le congrès international de l'ISCA (International Sport and Culture Association) organisé conjointement par l'UFOLEP, l'USEP et la Ligue de l'enseignement, en partenariat avec « Sport et Citoyen »

[+ Lire la suite](#)

[+ Toutes les actus](#)

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

TROPHÉE NATIONAL DES BRS 2012

01/04 - La Flèche Normande (14)

Bienvenue sur la Côte Fleurie

17 av Charles Levadé - 14390 CABOURG
<http://cabourgcycloclub.free.fr>
michelle-gendre@orange.fr
02 31 91 86 46 - 06 60 81 58 69

19/05 - La Pierre Jodet (36)

Les étangs de la Brenne. un souvenir pour tous

9 rue AFN - 36500 VENDOEUUVRES
<http://perso.wanadoo.fr/lapierrejodet>
lapierrejodet@wanadoo.fr
06 76 87 80 56

02/06 - La Limousine (87)

La Limousine... accueillante par nature

19 rue Turgot - 87350 PANAZOL
www.lalimousinecyclo.com
lalimousinecyclo@orange.fr
05 55 31 09 13

17/06 - La Marmotte d'Olt (12)

3 nouveaux parcours à la découverte de l'Aubrac

280 av de St Martin - 12130 St Geniez d'Olt
<http://perso.wanadoo.fr/velodolt@wanadoo.fr>
05 65 47 45 80

01/07 - Les Copains-Cyfac (63)

25ème édition. 4 nouveaux parcours Pour un concentré d'émotions

38 rue du Midi - 63600 AMBERT
www.cyclolescopains.fr
les-copains@wanadoo.fr
04 73 82 60 44

25/08 - La Vercors-Drôme (26)

17ème édition sur les routes du Vercors

Service des sports 26 rue Magnard - 26100 ROMANS
www.vercorsdrome.com
vercorsdrome@free.fr
04 75 71 90 57

02/09 - L'Ecureuil (23)

Une virée au pays vert et bleu

Vélo 23 - 31 rue du Lizou 23300 La Souterraine
www.ecureuilcyclo.com
contact2@ecureuilcyclo.com
05 55 63 35 92 - 05 55 63 24 67

5 points de fidélité sur chaque épreuve.

Les épreuves du TNU respectent la charte UFOLEP du développement durable et la limitation des impacts environnementaux de leurs manifestations. Aidez-les par votre comportement à maintenir propre les routes et les sites que vous visiterez.

www.ufolep.org
www.cyclisme-ufolep.info
1ère fédération multisport de France

Renseignements Pass'Trophée sur le site : www.brs-ufolep.info

**Nouvelle catégorie J
65 ans et plus**

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire